



LE DEVOIR

Vol. CIV N° 48

LE DEVOIR, LE MERCREDI 6 MARS 2013

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Bisbille autour d'un comité ministériel

LISA-MARIE GERVAIS

Le ministère de l'Éducation a créé le mois dernier un groupe de travail pour revoir le programme de l'enseignement de l'histoire du Québec à l'école. Mais ses travaux ne sont pas encore commencés que, déjà, les historiens se disputent sur sa composition et ses orientations, a appris *Le Devoir*.

Présidé par le sous-ministre Alain Veilleux, le groupe est formé de didacticiens, d'universitaires et d'historiens de toutes allégeances, francophones comme anglophones, notamment la spécialiste de l'histoire des femmes, Micheline Dumont, le professeur de McGill, Paul Zanazanian, et le didacticien et romancier Jean-Pierre Charland. La moitié des dix membres du comité font partie de la Coalition pour l'histoire, bien connue pour critiquer l'actuel programme, qui évacue, selon elle, des pans de l'histoire nationale québécoise.

Ce groupe de travail, qui doit formuler des recommandations à la ministre de l'Éducation Marie Malavoy « quant aux orientations à donner à l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire », devait se réunir une première fois le 7 février, mais la réunion a été annulée. Depuis,

VOIR PAGE A 8 : HISTOIRE



Le président vénézuélien Hugo Chávez saluant la foule lors de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance, en juillet dernier, à Caracas. Le grand leader de la gauche latino-américaine s'est éteint mardi à 58 ans.

Au Sud, un géant de la gauche disparaît

Le cancer emporte Hugo Chávez, grand pourfendeur de l'ordre américain

CLAUDE LÉVESQUE

C'est la maladie qui a fini par avoir le dernier mot. Rentré au Venezuela le 18 février après deux mois de traitements à Cuba, Hugo Chávez est décédé mardi, à l'âge de 58 ans, des suites d'un cancer qui le rongait depuis bientôt un an et demi.

La nouvelle a été annoncée en après-midi à la télévision publique par le vice-président vénézuélien, Nicolás Maduro. Elle met fin à une longue période d'incertitude, mais certainement pas à la vive tension politique qui s'est de nouveau installée au Venezuela.

L'homme au béret rouge, en poste depuis février 1999, avait survécu à une tentative de coup d'État en 2002, après avoir été lui-même putschiste dix ans auparavant. Il était fortement contesté par certains secteurs de la société vénézuélienne, mais il a été réélu à trois reprises, la dernière fois en octobre 2012, grâce à ses prises de position en faveur des classes déshéritées, mais sans doute aussi grâce à son charisme.

Il s'est rendu célèbre en 1992, en tentant de

VOIR PAGE A 8 : CHÁVEZ

Lire aussi : L'Amérique latine pleure *El comandante*. Page B 5

D'une révélation à l'autre

Le Musée de l'Amérique française consacre une grande exposition à la collection exceptionnelle du Séminaire de Québec

PAUL BENNETT

Révélations: le titre énigmatique de l'exposition commémorant le 350^e anniversaire de fondation du Séminaire de Québec par M^{re} François de Montmorency-Laval, le 26 mars 1663, traduit bien l'intérêt exceptionnel de cet événement, qui met en valeur la richesse inestimable de la collection de tableaux, gravures, sculptures et pièces d'orfèvrerie acquise par cet établissement au fil de sa longue histoire. Le visiteur n'aura pas seulement la révélation d'œuvres méconnues du patrimoine québécois, mais découvrira en même temps le contexte particulier ayant présidé à leur acquisition par des ecclésiastiques passionnés, érudits et fiers d'art.

Aucune exposition d'envergure n'avait été consacrée à la collection du Séminaire de Québec depuis 1992, peu après le changement de vocation du musée de cette institution d'enseignement.

Révélations: l'art pour comprendre le monde, qui se tient à compter d'aujourd'hui jusqu'au 15 mars 2015 au Musée de l'Amérique française, dans l'enceinte du Séminaire dans le Vieux-Québec, incarne pour ainsi dire le cœur et l'âme de cette collection, soit une centaine de pièces rarement ou même jamais exposées parmi quelque 900 tableaux, 25 000 œuvres sur papier, 100 sculptures et 1000 pièces d'orfèvrerie, importés d'Europe ou commandés aux meilleurs artistes québécois et assemblés par les prêtres du Séminaire.

Si le culte et la dévotion expliquent en bonne partie l'entrée d'œuvres d'art au Séminaire dès la deuxième moitié du XVII^e siècle, d'autres pièces, surtout les estampes, ont été acquises à des fins pédagogiques, pour initier les étudiants à la géo-



MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
La gourmandise (vers 1642), un tableau attribué à Jacques de l'Ange, actif à Anvers de 1631 à 1642. L'œuvre fut achetée à la succession Théophile-Hamel en 1918.

graphie, à l'histoire universelle ou à l'histoire de l'art. Plus tard, après l'ouverture dans le même complexe architectural de la pinacothèque de l'Université Laval, en 1875, de grands donateurs et

VOIR PAGE A 8 : RÉVÉLATION

HANDICAPÉS DE 21 ANS ET PLUS

La ministre Hivon promet d'améliorer les services

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

La ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon, promet qu'elle s'attaquera au manque criant de services destinés aux handicapés de 21 ans qui, une fois passé cet âge, quittent le giron de l'Éducation pour atterrir dans le quasi-néant.

« Oui, le dossier des 21 ans et plus, c'est une grande source de préoccupation et de réflexion pour moi en ce moment », a-t-elle indiqué lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir* lundi soir. « Comme la scolarisation arrête à 21 ans, plusieurs jeunes adultes se retrouvent dans une zone grise où les services manquent ou sont inégaux. » La ministre Hivon, nouvellement retournée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, affirme vouloir combler ce vide.

Elle était invitée à commenter le cas de Colin de Palma-Duquet, un autiste sévère avec déficience intellectuelle profonde âgé de 22 ans, dont nous racontions l'histoire dans notre édition de mardi. M^{me} Hivon est tenue au courant de ce cas particulier par ses attachés politiques, mais ne souhaite pas le commenter de manière particulière.

La semaine dernière, elle a toutefois rencontré trois organismes (la Fédération québécoise de

VOIR PAGE A 8 : SERVICES

AUJOURD'HUI



Actualités · Un mouvement contre l'indexation des droits de scolarité se met en branle. Page A 2

L'Université McGill nomme la première rectrice francophone de son histoire. Page A 2

Avis légaux... B 6 Petites Décès... A 4 annonces... A 4 Météo... A 5 Sudoku... B 6 Mots croisés B 2 Télévision... B 7



7 78313 02831 10

ACTUALITÉS

McGill nomme une première rectrice francophone

Suzanne Fortier entrera en fonction en septembre

LISA-MARIE GERVAIS

La nouvelle rectrice de l'Université McGill sera francophone, une première dans l'histoire de l'établissement. La scientifique Suzanne Fortier a été choisie à l'unanimité par le Conseil des gouverneurs, qui a rendu publique sa décision mardi. «Je suis très contente. Pour moi, c'est vraiment un honneur et une grande responsabilité», a-t-elle déclaré en entrevue au *Devoir*. Elle s'est dite particulièrement heureuse d'effectuer un retour à Montréal, au sein de son *alma mater* de surcroît.

Ancienne étudiante de McGill, M^{me} Fortier a passé les sept dernières années comme présidente du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Avant cela, elle avait été de loin la favorite dans la course au rectorat de l'Université de Montréal en 2005, finalement remportée par Luc Vinet. Très critiquée par les professeurs et les étudiants, cette préférence pour M. Vinet, alors que la candidature de M^{me} Fortier semblait plus largement plébisc-

tée, avait été perçue par plusieurs comme une manœuvre déloyale du rectorat. Est-ce aujourd'hui une douce revanche que de devenir rectrice d'une université concurrente?

«Quand on entre dans une course comme celle-là, il faut toujours être prêt à gagner ou perdre», a-t-elle dit, faisant allusion à cette occasion manquée à l'UdeM. N'empêche, elle admet avoir ressenti une certaine incompréhension à l'époque. «Mais j'ai rapidement tourné la page. Je suis une personne qui regarde en avant.»

Dans sa carrière, M^{me} Fortier a notamment occupé les fonctions de cadre en recherche et en administration au département de chimie de l'Université Queen's, à Kingston. Originaire de Saint-Timothée, devenu Salaberry-de-Valleyfield, c'est à Montréal vers la fin des années soixante, qu'elle obtient un baccalauréat en... cristallographie. Pardon? Elle rigole au bout du fil. «Oui, c'est bizarre. Je crois que je suis la première et la seule à avoir étudié dans ça», note-t-elle, avant d'entreprendre de résumer sa formation en deux

phrases. «Ça étudie l'architecture de la matière. Ce qui est fantastique, c'est que la matière, comme beaucoup d'objets, suit le principe de la forme et de sa fonction. C'est la même chose avec les molécules. Notre meilleur exemple, c'est l'ADN.»

L'atout francophone

Succédant à Heather Munroe-Blum, M^{me} Fortier poursuit la tradition féminine du rectorat de McGill. Mais pour la première fois, c'est une francophone qui mènera le bal. Sur un Québec encore empreint de tensions linguistiques, est-ce un atout? «Je pense que c'est important, non pas nécessairement le fait que je sois francophone, mais qu'on ait une personne avec une ouverture à plusieurs cultures, pas seulement aux deux cultures qui, principalement, fondent le Canada, mais à l'échelle mondiale aussi», a-t-elle indiqué.

Elle ne nie pas qu'il existe des tensions et que certains Québécois francophones déplorent notamment que McGill forme avec les ressources d'ici nombre d'étudiants qui iront travailler ailleurs. «Je pense qu'il y a une partie des

Québécois, peut-être dans la population francophone, qui n'a pas jusqu'à maintenant vu McGill comme étant une université à eux. J'espère qu'on va avoir cette ouverture.»

Le monde a changé, les frontières sont tombées... Il faudra repenser le rôle et la mission de l'Université dans ce contexte, a-t-elle assuré. Évitant de se prononcer très précisément sur les combats qu'elle entend mener, Suzanne Fortier laisse entendre que pour bien «équiper» les générations futures, des ressources seront nécessaires. «On commencera par définir nos objectifs et après, on verra les coûts que ça va nécessiter et quelles sont nos priorités. On ne peut pas se payer tout. Ça va être un beau défi et un beau travail à faire avec la communauté.»

L'indexation imposée par le gouvernement péquiste est-elle un pas dans la bonne direction? «C'est là un geste symbolique», s'est-elle contentée de dire. Suzanne Fortier entrera en fonction en septembre après le court intérim qui suivra le départ de Heather Munroe-Blum, fin juin.

Le Devoir



Suzanne Fortier



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lise Bissonnette est élue présidente du CA de l'UQAM

Lise Bissonnette a été élue présidente du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. Mardi, les membres du CA se sont prononcés sur une résolution en ce sens. Ancienne directrice du *Devoir* et ex-présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, M^{me} Bissonnette est membre du CA depuis le début de février, mais personne n'en assurait officiellement la présidence depuis le départ d'Isabelle Hudon, à la fin du mois de décembre. M^{me} Bissonnette pourra donc porter ce chapeau en plus de celui de membre du chantier de travail sur la loi-cadre visant à définir une politique nationale des universités, qu'elle coprésidera avec John R. Porter. Ce groupe a été mis sur pied à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Le Devoir

« C'est une nouvelle lutte qui commence »

Plusieurs milliers de personnes manifestent à Montréal contre l'indexation des droits de scolarité

GENEVÈVE TREMBLAY

Une semaine après la clôture du Sommet sur l'enseignement supérieur, où le gouvernement Marois a convenu d'une indexation de 3% des droits de scolarité, plusieurs milliers de personnes se sont réunies mardi soir à la place Émilie-Gamelin pour «reconstruire une mobilisation» — cette fois contre l'indexation — et s'opposer à ce que les militants qualifient de «hausse éternelle».

Déclarée illégale dès son début par le SPVM faute d'avoir soumis son trajet, la manifestation nocturne s'est ébranlée vers 20 h 30 dans les cris, les tambours et les trompettes, sous une imposante surveillance policière. Autant de simples citoyens que des étudiants arborant le carré rouge et des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) ont scandé leur mécontentement vis-à-vis l'indexation, avalisée par le gouvernement Marois élu l'automne dernier dans la promesse d'un gel des droits de scolarité.

«Ils essaient de jouer sur les mots, mais c'est quand même une hausse. Ce qu'il faut désormais, c'est des idées pour avancer, a fait valoir Julien, un militant. Le débat est plus grand maintenant, a renchéri sa voisine Sabrina. Mais on est étonnés de se faire encore



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Autant de simples citoyens que des étudiants arborant le carré rouge et des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante ont scandé leur mécontentement vis-à-vis l'indexation avalisée par le gouvernement Marois.

prendre pour des cons.»

Au moment de mettre sous presse, prétextant des actes criminels, le SPVM venait

d'ordonner la dispersion des manifestants.

Une «nouvelle lutte»

La manifestation, une initiative «extra-institutionnelle» mise sur pied par des militants étudiants, se veut d'abord une réaction contre l'indexation, symptomatique de la «colère» qui règne dans les rangs «par rapport à l'ensemble de l'œuvre du Sommet», a fait valoir Daniel Crespo, de l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM. Il a déploré au passage le «prémâché» du Sommet et la «mar-

chandisation de l'éducation», des critiques ressassées par le mouvement étudiant depuis la semaine dernière.

«Le Parti québécois s'est fait élire sur l'annulation de la hausse, et finalement, c'est une nouvelle hausse qui nous est proposée, a pour sa part affirmé la coporte-parole de l'ASSE, Blandine Parchemal. Il y a vraiment un sentiment de s'être fait avoir, entre guillemets.» Sans prétendre vouloir relancer une mobilisation d'une ampleur semblable à celle du «printemps érable» de 2012, la coporte-parole parle tout de même d'une «nouvelle

lutte». «On démarre la mobilisation pour l'indexation, c'est une nouvelle lutte qui commence. Le Sommet a lancé autre chose.»

La mobilisation entamée mardi soir va d'ailleurs au-delà de la question de la gratuité scolaire et souhaite «élargir l'appel» au sein de la population. «Avec les mesures d'austérité, le Parti québécois ne s'attaque pas seulement aux étudiants, mais également aux personnes plus vulnérables», a soutenu Daniel Crespo. Les slogans de la manifestation de mardi soir ont illustré cette pluralité des débats: «La paix sociale est derrière nous», «Ce n'est pas un boycott, c'est une résistance», «L'indexation est un puits sans fond».

Une stratégie à venir

L'objectif de la manifestation est aussi de créer un «momentum», selon Daniel Crespo. «C'est ce qui va donner le ton à la campagne de mobilisation qui va s'entamer [...] dans les universités et les cégeps.» Les associations étudiantes commencent d'ailleurs, dans les jours qui suivent, un processus de consultation auprès de leurs membres pour définir une «stratégie d'action» plus large.

«C'est une période d'intense réflexion sur la suite du plan d'action», confirme Blandine Parchemal. Les discussions iraient bon train au sein des associations membres et l'idée d'une grève générale n'est pas écartée. «Effectivement, il y a la question d'une nouvelle grève qui se dessine. La question reste la stratégie: si on fait une nouvelle grève et quand, comment on va se mobiliser.» Le congrès d'orientation de l'ASSE, qui se tiendra en mars ou avril, permettra de mettre au point la suite de la mobilisation.

Le Devoir

30 000\$ POUR SAUVER LES VIES DE MILLIERS DE FEMMES ET D'ENFANTS EN BOLIVIE



La Bolivie est le second pays détenant le plus haut taux de mortalité maternelle et infantile en Amérique. Depuis 2006, le cecî travaille avec les communautés autochtones pour allier médecine traditionnelle et médecine moderne. Grâce à la construction de 13 centres de naissance, plus de 1000 femmes ont à ce jour bénéficié de services de santé culturellement adaptés à leurs besoins.

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR :

- mettre sur pied 8 nouveaux centres de santé interculturels situés dans les zones éloignées de 8 municipalités du département d'Oruro. [20 000\$]
- poursuivre la sensibilisation et la mobilisation auprès des communautés, ainsi que les formations destinées aux sages-femmes traditionnelles. [10 000\$]

Grâce à vous, le cecî pourra continuer à réduire le taux de mortalité maternelle et infantile, là où les besoins sont les plus criants.

Pour faire un don
514.875.9911
POSTE 327
OU VISITEZ ↓

WWW.
CECI
CA

ceci
CHANGE DES VIES

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

ACTUALITÉS

Ménage raté



MANON CORNELLIER
à Ottawa

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, aime faire croire que sa réforme de l'assurance-emploi vise à aider les chômeurs à trouver du travail et les employeurs en manque de main-d'œuvre à trouver les employés désirés.

Après tout, les prestataires reçoivent des alertes plus fréquentes pour les informer des emplois disponibles dans leur région, ce à quoi on ne peut qu'applaudir. En contrepartie, cependant, ils sont soumis à davantage de contrôles et à des exigences plus strictes en matière de recherche d'emploi. Premiers visés: les prestataires fréquents, qui doivent, après six semaines, accepter un emploi pouvant se trouver jusqu'à une heure de route de chez eux et moins bien payé que celui qu'ils détenaient auparavant.

Tout le monde a tout de suite compris le message chargé de sous-entendus. Assez de ces gens qui se contentent d'épuiser leurs prestations et de profiter du système en attendant la reprise de leur emploi saisonnier! L'important maintenant, de dire la ministre la semaine dernière, est «*que les programmes fédéraux comme l'assurance-emploi soient créés de telle manière que les gens soient incités à accepter du travail lorsqu'il y en a*».

Tout dans le discours du gouvernement transpire la méfiance à l'endroit de ces chômeurs fréquents et un doute sur leur honnêteté et leur vaillance. Sinon, pourquoi envoyer des fonctionnaires faire des visites-surprises à domicile? Pourquoi, comme le révélait *Le Devoir*, imposer des cibles d'«*économies*» aux responsables des services d'intégrité du programme? Et les questionnaires inquisiteurs? Et ces opérations de surveillance effectuées de façon aléatoire?

Le message initial a été revu et corrigé, et la fraude a fait son entrée dans le discours du gouvernement. À entendre la ministre Finley depuis une semaine, des centaines de millions de dollars seraient en jeu. «*Services Canada a réussi à empêcher le versement d'un demi-milliard de dollars en paiements inadmissibles l'an dernier, mais le programme de l'assurance-emploi a quand même perdu des centaines de millions de dollars en raison de fraudes et de paiements inadmissibles*», a-t-elle encore répété hier. Et ceux qui s'opposent à ses méthodes, elle les accuse de ne s'occuper «*que des gens qui sont des tricheurs ou des fraudeurs et qu'ils appellent des "victimes"*».

Aucun parti n'approuve la fraude ou n'invite le gouvernement à laisser faire. Néodémocrates, libéraux et bloquistes en ont contre les méthodes et le message du gouvernement, qui créent l'impression que le problème est généralisé. En particulier dans l'est du pays. Pour les conservateurs, en revanche, insister sur la fraude à l'avantage de faire vibrer la fibre du contribuable excédé et de trouver écho dans l'Ouest, comme en témoignent les pages éditoriales.

Le hic est que ce discours est basé sur un mensonge. Comme l'a relevé le député libéral Rodger Cuzner, les réclamations frauduleuses de prestations d'assurance-emploi représentent une part infime des prestations versées et le gouvernement recouvre la presque totalité des sommes en jeu. Selon les Comptes publics 2012, les réclamations frauduleuses atteignaient, l'an dernier, 128,7 millions sur 17,6 milliards versés en prestations, et le gouvernement prévoit de récupérer toute la somme, moins... 21657\$.

En fait, le demi-milliard dont parle la ministre est le total des versements injustifiés faits à la suite de fraudes, mais aussi d'erreurs de bonne foi des prestataires ou du ministère, au dire même des fonctionnaires dépêchés à la hâte la semaine dernière pour calmer le jeu.

Le plus irritant dans ce débat est qu'il passe à côté des enjeux de fond en matière d'assurance-emploi. On s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux problèmes structurels et systémiques qui forcent les travailleurs à recourir de façon fréquente à l'assurance-emploi.

En fait, aucun gouvernement n'a eu le courage depuis plus de 20 ans de procéder à la réforme qui s'impose, c'est-à-dire celle qui accroîtrait l'adéquation entre le programme et la réalité du marché du travail. De plus en plus de gens occupent des emplois au statut précaire, dépendent de contrats renouvelables ou sont travailleurs autonomes et n'ont pas droit à des prestations.

En 1989, 83% des chômeurs étaient admissibles à l'assurance-emploi. Après la réforme des libéraux du milieu des années 1990, le ratio prestataires-chômeurs, calculé par Statistique Canada, est passé sous la barre des 50% et y est resté.

Malgré cela, aucun gouvernement n'a cherché à offrir au plus grand nombre de travailleurs un véritable régime d'assurance en cas de coup dur. Les conservateurs aiment dire qu'ils veulent que l'assurance-emploi soit une assurance et non un programme de développement régional. Mais leurs mesures, comme celles des gouvernements précédents, ne font que diminuer l'effet régulateur du programme sans accroître la couverture de ladite assurance.

Dans le fond, le plus gros abuseur du système est, depuis le milieu des années 1990, le gouvernement fédéral, qui a réduit son déficit en faisant main basse sur les dizaines de milliards de surplus de la caisse, surplus générés par les salariés, majoritairement petits, et leurs employeurs.

mcornellier@ledevoir.com



«*Notre gouvernement consulte des Canadiens d'un océan à l'autre en préparation du plan d'action économique de 2013, le budget*», s'est contenté d'affirmer mardi le ministre des Finances Jim Flaherty, bombardé de questions au sujet de la possibilité qu'Ottawa modifie l'entente sur le marché du travail, qui prévoit le versement de 1,95 milliard par année aux provinces.

Nouvelle discorde au sujet de l'assurance-emploi?

Ottawa pourrait revoir ses transferts en formation de la main-d'œuvre

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

La réforme de l'assurance-emploi suscite encore la chicane entre Québec et Ottawa et voilà qu'une seconde querelle pourrait se profiler à l'horizon. Le gouvernement fédéral songerait à resserrer, dans son prochain budget, le suivi des transferts fédéraux versés aux provinces pour la formation de la main-d'œuvre. À Québec, on rétorque que c'est «*hors de question*».

Ottawa verse annuellement 1,95 milliard aux provinces et territoires pour que les gouvernements offrent de la formation aux prestataires d'assurance-emploi. L'entente sur le marché du travail, qui prévoit ces transferts fédéraux, prend fin en mars 2014.

Mardi, des médias ont rapporté que le ministre fédéral des Finances se préparerait à venir la modifier, mécontent de voir les provinces produire des résultats inégaux quant à la formation de main-d'œuvre spécialisée. Le *National Post* révélait ainsi que les quelque 2 milliards pourraient à l'avenir être gérés directement par Service Canada, au sein de l'appareil fédéral. Radio-Canada indiquait de son côté qu'Ottawa demanderait «*d'avantage de coordination et d'imputabilité en ce qui a trait aux résultats de chaque province*».

Aussitôt rapporté, aussitôt dénoncé. Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, a été catégorique: «*Il n'est pas question pour nous de nous faire dicter*

des mesures de l'emploi qui sont servies par le lobby de Toronto.»

Pour l'instant, il ne s'agit que de rumeurs. Mais le gouvernement de Pauline Marois est prêt à défendre son point de vue, a prévenu le ministre Cloutier, en entretien téléphonique avec *Le Devoir*. «*Après s'en être pris aux travailleurs avec le resserrément des règles en matière d'assurance-emploi, il semble que ça pourrait maintenant être le cas pour les programmes de formation de la main-d'œuvre pour le Québec.* [...] *Nous, ce qu'on souhaite, c'est le renouvellement de l'entente telle quelle.*»

Des questions sans réponses

Interrogé sur le sujet aux Communes, le gouvernement conservateur a refusé de préciser quoi que ce soit. «*Il serait prématuré de spéculer sur le contenu du budget*», a rétorqué le premier ministre Stephen Harper.

Autre question demeurée sans réponse: le gouvernement a-t-il consulté les provinces au sujet «*du transfert de la formation professionnelle, ou est-ce que les conservateurs comptent agir de façon unilatérale, secrète et cavalière, comme à leur habitude?*», a lancé le libéral Stéphane Dion. «*Notre gouvernement consulte des Canadiens d'un océan à l'autre en préparation du plan d'action économique de 2013, le budget*», s'est contenté de répondre le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Pour ce qui est du Québec, M. Cloutier a indiqué que son gouvernement «*n'a été consulté sous*

aucune forme». Les dernières conversations remontent à la rencontre tenue entre les ministres des Finances du pays, en décembre dernier, alors que le ministre Flaherty avait «*clairement énoncé que cette entente devait être renouvelée*», a-t-on en outre rappelé au bureau de la ministre de l'Emploi, Agnès Maltais. Des 1,95 milliard de dollars transférés à l'échelle du pays, la province s'est vu octroyer 115,5 millions en 2012-2013. Des sommes qui se sont traduites par une formation offerte à 140 000 chômeurs.

«*Au Québec, l'efficacité des mesures d'Emploi-Québec n'est plus à démontrer. Chaque année, le Québec fait une reddition de comptes sur l'utilisation des sommes consenties et on démontre vraisemblablement que chaque dollar investi a un impact dans l'économie*», a par ailleurs fait valoir au *Devoir* une porte-parole de la ministre Maltais, Mélanie Harvey.

De l'avis du chef néodémocrate, les conservateurs prouveraient, s'ils vont de l'avant, qu'ils «*sont de piètres fonctionnaires lorsqu'il s'agit de gérer l'emploi public*», car ce sont eux qui avaient instauré les transferts pour la formation de la main-d'œuvre aux provinces, en 2007, en suivant l'exemple de l'entente signée avec Québec en 1997. «*Maintenant, il est question qu'ils changent leur fusil d'épaule*», a-t-il reproché.

Le budget fédéral est attendu d'ici la fin du mois, possiblement le 26, selon ce qui circule dans les coulisses à Ottawa.

Le Devoir

Le NPD se lance dans les appels automatisés

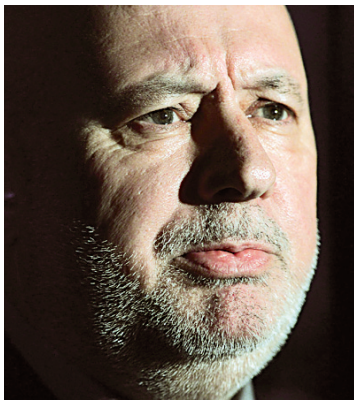
Le parti veut encourager les électeurs à dénoncer le passage au Bloc de leur député Claude Patry

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le député transfuge Claude Patry a droit au même traitement que son ex-collègue Lise St-Denis l'an dernier: le Nouveau Parti démocratique a mené lundi soir une campagne d'appels automatisés encourageant les électeurs de Jonquière-Alma à se plaindre de la défection de M. Patry, qui est passé au Bloc québécois la semaine dernière.

Le message lu aux répondants rappelait que Claude Patry «*s'est fait élire en tant que membre de l'équipe de Jack Layton. La semaine dernière, il s'est moqué de vous en quittant le NPD pour rejoindre un autre parti. Nous croyons qu'il devrait avoir le courage de ses convictions en démissionnant et en se présentant à une élection partielle*».

Puisque Claude Patry «*n'a pas demandé l'avis*» de ses électeurs avant de prendre sa décision, le message se poursuivait en offrant aux citoyens la possibilité d'exprimer leur mécontentement: «*Appuyez sur le «1» pour laisser un mes-*



Claude Patry

SEAN KILPATRICK PC

sage à Claude Patry lui demandant de respecter votre choix démocratique.»

Ceux qui ont appuyé sur le «1» ont alors laissé un message au bureau du NPD. «*Nous allons trouver un moyen de les acheminer à Claude Patry*», a indiqué au *Devoir* Chantal Vallerand, directrice nationale du NPD.

À la mi-janvier 2012, le NPD avait utilisé une méthode semblable pour marquer le départ de Lise St-Denis vers le Parti libéral. Sauf qu'en appuyant sur le «1», les citoyens voyaient

alors leur appel redirigé directement au bureau de M^{me} St-Denis. La stratégie avait eu pour effet de bloquer les lignes téléphoniques de la nouvelle députée libérale, qui s'était plainte de la situation. Un mois plus tard, M^{me} St-Denis avait accusé le NPD de harcèlement, parce que son ancien parti avait organisé une consultation téléphonique dans sa circonscription.

Selon Chantal Vallerand, la campagne d'appels automatisés est terminée en Jonquière-Alma. «*On ne veut pas harceler la population, mais faire valoir notre opinion*», a-t-elle dit. «*Samuel, le NPD s'était payé une page de publicité dans le journal *Le Quotidien* pour dénoncer la défection de M. Patry. Ce dernier a indiqué qu'il s'attendait un petit peu à ça*».

Interrogé mardi à la Chambre des communes, le chef du NPD, Thomas Mulcair, s'est dit «*extrêmement d'accord*» avec la stratégie retenue par le parti. Son homologue du Bloc, Daniel Paillé, a au contraire jugé «*honteuse*» la campagne.

Le Devoir

Des demandes d'embauche sans réponse inquiètent les agriculteurs

Ottawa — Des agriculteurs du Québec sont inquiets: à moins d'un mois du début des travaux agricoles, bon nombre d'entre eux n'ont pas reçu d'approbation de leurs demandes d'embauche de travailleurs étrangers et Service Canada est aux abonnés absents.

Quelque 8000 travailleurs étrangers viennent temporairement au Québec chaque année pour aider aux récoltes, avec l'accord d'Ottawa.

Mais entre 20 et 25% des requêtes des employeurs sont encore sans réponse du gouvernement canadien, indique Denis Hamel, directeur général de l'organisme FERME, la fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère. «*Il y a beaucoup de retard par rapport aux autres années*», souligne M. Hamel.

Et lorsque les employeurs tentent de joindre Service Canada pour connaître le statut de leur demande, ils se heurtent à un message enregistré: «*Veillez noter que nous ne rendons aucun appel*» sur cinq sujets précis, dont ceux sur les délais et les suivis de dossier.

«*Le gouvernement a fait des coupes, et là, on se rend compte véritablement des impacts*», a dénoncé le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé.

Service Canada connaît bien la valeur de la contribution des travailleurs étrangers pour les fermiers du pays, a vaguement répondu la ministre. «*Je peux assurer que le programme se poursuivra et Service Canada répondra aux besoins des producteurs aussi vite que possible*», a-t-elle ajouté.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Place aux négos de la construction

Les négociations en vue de renouveler les conventions collectives de quelque 150 000 ouvriers de la construction vont finalement commencer dans les prochains jours, a appris La Presse canadienne. Et le processus est en retard de plus de deux mois sur l'échéancier normal. Les conventions collectives dans l'industrie de la construction viennent à échéance le 30 avril. Normalement, les demandes sont déposées en décembre. Or, à ce moment-ci, les demandes n'ont pas encore été déposées. Le retard vient d'un désaccord survenu entre les cinq organisations syndicales du secteur de la construction, dans le contexte de la loi qui a non seulement aboli le placement syndical, mais qui a aussi modifié des aspects importants du processus de négociation.

La Presse canadienne

Les sables bitumineux sont verts, selon Oliver

Ottawa — Les sables bitumineux extraits du sous-sol albertain sont «verts». Du moins, plus verts que plusieurs autres sources de pétrole de remplacement, prétend le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver. Le ministre était de passage à Chicago mardi afin de promouvoir l'étroite relation existant entre le Canada et les États-Unis en matière d'énergie, et ce, dans un contexte où Washington hésite encore à approuver la construction de l'oléoduc Keystone. Selon M. Oliver, les États-Unis feraient erreur en refusant l'importation de sables bitumineux au motif qu'ils sont polluants

puisque les pétroles de remplacement sont pires. «Nous travaillons très fort pour réduire les gaz à effet de serre issus des sables bitumineux. Nous prenons cet objectif très au sérieux», a dit le ministre lors d'une conférence de presse téléphonique. «Nous voulons que les États-Unis sachent que [...] nous travaillons mieux que bien d'autres pays dans le monde et que les pays desquels ils importeraient du pétrole n'ont pas de règles du tout ou aucune qui soit significative. Alors, les sables bitumineux albertains sont plus verts que d'autres sources.» L'Europe, au contraire, songe à classer ce pétrole comme plus polluant que les autres dans le cadre de sa Directive européenne sur la qualité des carburants.

Le Devoir

Querelle chez les verts

Québec — Une des premières sorties publiques du chef du Parti vert du Québec a tourné à la foire d'empoigne. Le chef intérimaire, Jean Cloutier, a tenu mardi une très longue conférence de presse à la Tribune du Parlement de Québec, en compagnie de deux de ses collaborateurs, Pierre Étienne Loignon et Benoît Lambert. Quand ce dernier a voulu répondre à une question d'un journaliste, M. Cloutier l'a assez sèchement remis à sa place en lui rappelant que lui seul était le porte-parole de la formation. Les deux hommes se sont ensuite obstinés sur la question de la présence de M. Lambert. Cet épisode est un autre coup qui jette le discrédit sur le parti, un parti qui peine à percer dans les sondages et dont le chef Claude Sabourin a démissionné juste avant la tenue d'un vote de confiance, au congrès des 23 et 24 février.

La Presse canadienne

Sénateur Boisvenu : règles claires, mais conséquences nébuleuses

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Les règles régissant l'embauche au Sénat du Canada sont limpides : elles interdisent à tout sénateur de recruter dans son équipe un membre de sa famille ou de son «ménage». Mais bien que le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu semble avoir enfreint cette règle, aucune conséquence ne semble lui être imposée.

Le guide sénatorial sur les pratiques d'embauche stipule que «les sénateurs ne peuvent pas embaucher parmi leur personnel un membre de la famille ou un membre du ménage». Le guide précise que la «famille» désigne — notamment — un époux ou un conjoint, tandis qu'un membre «du ménage» désigne «quiconque habite effecti-

vement ou habituellement dans la résidence du sénateur». Il s'agit d'une façon d'englober tout partenaire qui n'aurait pas pour autant un statut de conjoint aux yeux de la loi.

Il a été révélé que M. Boisvenu entretient une relation intime avec son adjointe parlementaire, Isabelle Lapointe. Plusieurs journalistes ont vu au cours de la dernière année le couple faire son épicerie ensemble. On les voit arriver dans la même voiture sur la colline et ils effectuent des voyages ensemble pendant les relâches parlementaires. Selon nos informations, ils ont toutefois chacun leur appartement dans la région d'Ottawa.

Lundi, le leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, a fait savoir que «les politiques du Sénat concernant les pratiques d'embauche sont



ADRIAN WYLD/PC

Pierre-Hugues Boisvenu

très claires. Nous nous attendons à ce que tous les sénateurs respectent ces politiques». Alors, quoi? Silence radio. Ni M^{me} LeBreton ni le sénateur responsable du Bureau de régulation interne du Sénat, David Tkachuk, n'ont indiqué ce qu'il adviendrait de ces informations, pas plus que le Bureau du premier ministre. Même la whip du gouvernement au Sénat, Elizabeth Marshall, à qui l'ex-épouse de M. Boisvenu au-

rait fait part de la relation il y a un an, n'a pas réagi.

On ignore si des sanctions seront imposées au sénateur, par ailleurs ardent défenseur de la loi et de l'ordre. La responsable des communications du Sénat, en tant qu'entité indépendante, a seulement indiqué mardi soir que «le Sénat se penche sur la situation du sénateur en question. À ce moment-ci, il serait prématuré de tirer des conclusions».

Le chef du Bloc québécois estime que, «si monsieur le sénateur a erré et qu'il en était conscient, il doit s'en aller». Le chef libéral par intérim, Bob Rae, pense que la situation n'est pas acceptable. «Il faut faire quelque chose. À mon avis, c'est inapproprié d'avoir une relation personnelle avec quelqu'un qui est aussi votre employé.»

Le Devoir

Ottawa essuie un refus devant la Cour d'appel du Québec au sujet de la réforme du Sénat

Ottawa — Ottawa vient d'essuyer un revers en ce qui concerne sa réforme du Sénat : la Cour d'appel du Québec a refusé de mettre entre parenthèses sa révision de la constitutionnalité du projet législatif du gouvernement conservateur.

Après que le gouvernement québécois eut demandé à la Cour d'appel de revoir la légalité de la réforme fédérale, le gouvernement Harper a déposé sa propre demande de ré-

vision de son projet, mais a choisi de le faire devant la Cour suprême du Canada. Et le gouvernement fédéral ne voulait pas que la demande de Québec passe avant la sienne.

Il s'est alors adressé à la Cour d'appel pour lui demander de suspendre le dossier soumis par le gouvernement québécois. Mais Ottawa a échoué : mardi matin, les trois juges de la Cour d'appel ont rejeté sa requête.

Une date d'audition en sep-

tembre est envisagée pour la demande d'opinion de Québec devant la Cour d'appel. L'audition devant la Cour suprême est quant à elle fixée aux 12, 13 et 14 novembre 2013. Elle aura donc lieu après celle devant la Cour d'appel québécoise, qui risque fort de rendre son jugement avant le plus haut tribunal du pays, ce qu'Ottawa cherchait à éviter.

Pour le moment, le gouvernement n'envisage pas d'en appeler de la décision de la

Cour d'appel, a confié une source conservatrice.

Évidemment, le ministre de la Justice du Québec, Bertrand St-Arnaud, se réjouit du jugement par lequel la demande de suspension d'Ottawa a été rejetée, a fait savoir sa porte-parole, Sarah Magnan. Il est satisfait que la tentative du gouvernement fédéral de court-circuiter la démarche québécoise ait échoué, précise-t-elle.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLAGE OLYMPIQUE

2 1/2 745\$ (410 p.c.)
3 1/2 1015\$ (625 p.c.)
4 1/2 1095\$ (840 p.c.)
5 1/2 1975\$ (1390 p.c.)

TOUT INCLUS.
Métro L'Assomption/Viau. Stat. int. disp. Gr. balcons avec superbe vue, piscine int., gym, restaurants, magasins.

438 238-1554

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT, 5 1/2, neuf, 3 c.c. Très calme. Bop de rangement. Mai ou juin. 1250\$
514 910-2379 514 376-2128

VILLE MONT-ROYAL
3 1/2, 4 1/2
Disp. imm. Superbes logements rénovés, spacieux, bois franc, chauffés, éclairés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite (514) 738-5281

VILLE ST-LAURENT
Haut de duplex, entrée privée, 3 c.c., 2 s.d.b., s'manger séparée, pl. bois franc, ensolleillé. JUILLET 1 050 \$ 514-335-7549

402
ÉDUCATION

Spécialiste en sciences de l'éducation (Orthopédagogue)

STATUT : Poste régulier (40 heures/semaine)
EXIGENCES DU POSTE : Scolarité : diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'éducation (orthopédagogue)
Expérience : Expérience de travail en orthopédagogie
Veuillez faire parvenir vos CV par courriel à :
direction@sourpagog.com

275
LOCAUX À LOUER

MTL-NORD - PLACE AMIENS
3240 p.c. brut. 12\$/pi net-net-net. Taxes en sus. 514 526-2419

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

402
ÉDUCATION

PROJET MAJEUR DE RÉNOVATION ?
Entrepreneur depuis 30 ans.
514-745-0503
RBQ : 5682 1248 01

Donnez. On peut faire plus encore.

Centre de la Communauté

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

EN CONSTRUCTION

WHITLOCK WEST

Un projet intégré dans la nature, à Hudson.

Appelez-nous (450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

167 MEUBLÉS

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

575 DÉMÉNAGEMENTS

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

QUÉBEC
Jardins-Méridien (sans agent)

Vue splendide sur fleuve à l'année, 4^e étage. Climatisation, ultra-lumineux, piscine creusée, 2 chambres à coucher + solarium. Chambre principale avec walk-in. Cuisine et salle de bains rénovées (plancher-chauffant). Stationnement intérieur, 2 rangements intérieurs. Inclus : électroménagers de la cuisine, meubles sur mesure dans bureau et luminaires.

418-658-8348

LE MOSAÏQUE Timbercreek

Edifice haut de gamme - À quelques pas du Vieux-Montréal, de la Place des Arts, du Chinatown, du quartier des Affaires, du Palais des Congrès, de la station de métro Place D'Armes.

À partir de 1,225\$/mois

- Conciergerie
- Accès contrôlé au hall d'entrée
- Ascenseur
- Centre de conditionnement physique
- Stationnement disponible
- Gestionnaire d'immeuble professionnel sur place
- Laveuse / sècheuse dans chaque appartement

Renseignez-vous sur nos options disponibles : logements entièrement équipés, meubles et le service d'entretien ménager.

INFO: 438-238-1236
mosaïque@timbercreek.com

LONGUEUIL - 5 1/2
Secteur résidentiel, r.de c., aire ouverte, planchers bois, 2 balcons, porte jardin, insonorisé. LIBRE 840 \$ 514-619-2995

CŒUR DU PLATEAU - Charmant
4 1/2. Terr. et jardin privés. Tout équipé : chauff. tél. WF, vaisselle, cable, etc... Non-fum. Mois/année Mars ou avril 1 600 \$/m illa@live.ca

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. info@bretonsavard.com 514 254-1447

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

MÉTRO MONK, 7 1/2 - R. de c.
Près canal Lachine, tout rénové, bois franc, éclairé, entrées lav-sach Grande cour, stat., gr. cabanon. Pr tous commerces, secteur calme Près Carrefour Angrignon. Libre. Ref. 1100\$ 514 767-6220

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensolleillé. Sur jardin Sem/mois. 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensolleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons 500\$/sem. mariehalarie@gmail.com

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

120 LAURENTIDES

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

MÉTRO LAURIER
Boul St-Joseph, 5 1/2, salon double, 1 c.c., cuisine à l'arrière + pièce style solarium. Ent. lis. 2^e, avec petite terrasse arrière: 1195\$ chauff. eau ch. incl. Normand 514 845-2781

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensolleillé. Sur jardin Sem/mois. 514 272-1803

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

ROSEMONT - MAISON DE VILLE
Située dans le quartier des Shop Angus, 3 c.a.c., garage double. Prix: 558 000\$ dturcotte@hotmail.com

À 15 MIN. TREMBLANT
Maison neuve avec garage dble, 4 c.c. + bureau, aire ouverte, sous-sol aménagé. Accès à pied Rivière-Rouge. Prix pour vendre : 185 000\$ Transfer 819 275-5090 duporio.com #334927

OUTREMONT
7 1/2, grand hall de duplex, chauff. ensolleillé, terrasse, libre mi-mars. 514 731-0939

185 CHAMBRES

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

FAIRE-PART REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES ANNIVERSAIRES HOMMAGE IN MEMORIAM

185 CHAMBRES

185 CHAMBRES

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

FAIRE-PART REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES ANNIVERSAIRES HOMMAGE IN MEMORIAM

185 CHAMBRES

185 CHAMBRES

575 DÉMÉNAGEMENTS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

ACTUALITÉS

Ensemble, mais séparés

Statistique Canada dévoile l'étude *Vivre en couple chacun chez soi*

FLORENCE SARA
G. FERRARIS

Les nouveaux couples qui se forment dans la génération des baby-boomers choisissent de plus en plus de vivre séparés. Selon l'étude *Vivre en couple chacun chez soi* rendue publique par Statistique Canada mardi, 1,9 million de Canadiens déclarent faire partie d'un couple sans pour autant partager l'adresse de leur conjoint. Une réalité qui prend de l'ampleur chez les gens âgés de plus de 60 ans.

«On compte davantage de divorces chez ce groupe d'âge, explique Martin Turcotte, analyste principal pour Statistique Canada et responsable de l'étude. Après avoir passé des années à vivre seul, on peut supposer que, comme individu, ils n'ont pas envie de bousculer leur quotidien en déménageant avec leur nouveau partenaire.»

Caroline et son amoureux, bien que plus jeunes, font partie de ces couples qui choisissent de préserver leur indépendance en faisant chambre à part, dans le sens large du terme. La trentenaire, qui refuse de dévoiler son véritable nom, se considère comme une vieille fille avec ses habitudes et son besoin de solitude. «Mes années de colocation sont loin derrière moi, dit-elle en riant. J'aime vivre seule.»

Dans le but de préserver la magie des débuts, le couple a donc préféré garder une distance et se donner rendez-vous lorsque le temps le permet. Malgré tout, la possibilité de faire un jour vie commune n'est pas exclue définitivement. «On a toute notre vie ensemble, pourquoi précipiter les choses.»

Le couple fait toutefois figure d'exception. En effet, selon le rapport de Statistique Canada, près de la moitié (48%) des adultes qui vivent séparément évoquent plutôt des contraintes hors de leur contrôle pour justifier le fait qu'ils n'habitent pas ensemble. «Ils ne vivent pas dans la même ville à cause de leur travail ou n'ont pas les ressources financières nécessaires», explique Martin Turcotte. Parfois, ils ne sont tout simplement pas encore prêts à faire le saut, comme c'est le cas de 39% des couples vivant séparés. La tendance est encore plus forte chez les plus jeunes. «Près de 80% des moins de 30 ans envisagent un jour vivre en couple», lance l'analyste. Pour eux, ce qui vient avant est transitoire.»

Éviter la cohabitation demeure marginal peu importe le statut matrimonial. En effet, seulement 7% des Canadiens optent pour ce mode de vie, soit une diminution de 1% depuis 10 ans.

Le Devoir



ANDREW MEDICHINI LA PRESSE CANADIENNE

Des cardinaux arrivent à une réunion préparatoire au conclave. Quatre des 115 cardinaux électeurs étaient encore absents de Rome mardi soir.

CONGRÉGATION GÉNÉRALE

Le prochain pape devra être un homme de terrain

JEAN-LOUIS
DE LA VAISSIÈRE
au Vatican

La candidature d'un papabile doté d'une expérience de terrain semble préférée à celle d'un homme de l'appareil du Vatican, au deuxième jour des réunions préparatoires des cardinaux au conclave qui élira le successeur de Benoît XVI.

Tandis que de nombreux prélats réclament une réforme en profondeur d'une Curie décriée, une nouvelle «congrégation générale» a eu lieu mardi et une autre est prévue mercredi matin.

Quatre des 115 cardinaux électeurs étaient encore absents mardi soir. Trente-trois électeurs et non-électeurs (plus de 80 ans) ont déjà pris la parole depuis lundi. Les thèmes ont porté sur le gouvernement de l'Église, «le renouveau à la lumière du Concile» et la nouvelle évangélisation, a résumé le père Federico Lombardi, sans trahir le secret des débats.

Dès que les absents seront arrivés ou que la date de leur venue à Rome sera connue, les cardinaux pourront fixer — peut-être dès mercredi ou jeudi — la date du conclave attendu pour la semaine prochaine.

Mais beaucoup ne veulent pas presser le mouvement: «Si on ne passe pas assez de temps dans les congrégations, on risque de faire traîner les choses au Conclave, qui pourrait durer et durer», a relevé le cardinal de Boston Sean O'Malley.

Conjectures

Les conjectures vont bon train sur la *short list* des papabiles, qui reste très ouverte. Les cardinaux qui y figurent sont suivis à la trace, comme le cardinal de Vienne, Christoph Schönborn, assailli par une meute de journalistes lundi

Le cardinal Ouellet aurait négocié la démission de O'Brien

Le cardinal québécois Marc Ouellet aurait aidé à négocier la démission du cardinal britannique Keith O'Brien, qui a récemment reconnu certaines inconduites sexuelles, selon ce que rapporte la presse anglaise. Le cardinal O'Brien est le plus important dirigeant de l'Église catholique au Royaume-Uni. Il a annoncé sa démission la semaine dernière, après que cinq hommes l'eurent accusé de leur avoir fait des avances sexuelles. Le Vatican prétend que le cardinal O'Brien a remis sa démission en novembre dernier, en anticipation de son 75^e anniversaire. Mais des informations ont fait surface selon lesquelles un homme s'était plaint au Vatican de son comportement en octobre, soit un mois plus tôt. Le cardinal Ouellet aurait ensuite aidé le Vatican à négocier avec le cardinal O'Brien une entente en vertu de laquelle il prendrait docilement sa retraite pour éviter de plonger l'Église catholique dans l'embarras.

La Presse canadienne

soir lors d'une cérémonie dans une église de Rome.

Cette fois-ci, il n'y a pas de camps bien identifiés — progressistes-conservateurs, ou Nord-Sud — et les observateurs relèvent l'intérêt que suscitent des archevêques comme Odilo Scherer (São Paulo, plus grand diocèse au monde), Luis Antonio Tagle (Manille) ou Wilfrid Napier (Durban). Mais aussi des hommes qui allient expérience de terrain et connaissance de la Curie, comme le Québécois Marc Ouellet.

Un «ticket gagnant» associant un pape choisi dans un diocèse et un secrétaire d'État — sans doute italien — de la Curie est souvent évoqué. Ce serait une manière de satisfaire les 28 électeurs italiens, soit un quart du total, que certains prélats du Sud ou américains ne souhaitent pas voir à la tête de l'Église, après le scandale des fuites VatiLeaks.

Autre revendication entendue: la nécessité d'un homme à poigne. «Ce qui a commencé

par un mince filet d'eau est devenu un torrent, la question numéro 1 est la gouvernance», a affirmé le vaticaniste américain John Allen.

Pour le cardinal australien George Pell, il faut «améliorer la morale de la Curie. Nous avons besoin d'un stratège, d'un homme de décision, d'un planificateur qui ait aussi de fortes capacités pastorales».

Le choix d'un pape de terrain permettrait de se démarquer de 2005, quand le collège des cardinaux avait élu l'homme qui connaissait le mieux la Curie, soit le cardinal Joseph Ratzinger.

Plusieurs évêques ont conseillé de regarder vers l'Amérique latine, le continent le plus catholique du monde. Si aucun candidat fort ne se dégage dans leurs rangs, les Latino-Américains pourraient apporter des voix au cardinal Ouellet, un théologien conservateur et efficace qui a fait une partie de sa carrière sur leur continent.

Agence France-Presse

Les difficultés du CUSM inquiètent l'Hôpital de Lachine

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Hôpital de Lachine exhorte le CUSM de déposer un plan d'affaires pour les rénovations promises de 63 millions, sans quoi, craignent-ils, le projet tombera.

Selon le Dr Paul Saba, président du CMDP, le CUSM n'a jamais présenté de plan d'affaires à Québec pour amorcer le projet de modernisation de l'hôpital, alors que le Conseil du trésor a approuvé l'investissement en 2009, peu après l'annonce de novembre 2008.

Or, le temps presse, s'impatiente-t-il. «Ni le ministre Bolduc ni maintenant le ministre Hébert n'ont reçu de plan. En novembre, il sera trop tard!» Le CMDP a adopté le 1^{er} mars une résolution pour que le CUSM soumette un plan d'affaires «dans les délais prescrits», laquelle a été transmise au directeur général du CUSM, Normand Rinfret, sur-le-champ, dans une lettre que *Le Devoir* a pu consulter.

Déficit record au CUSM

Le Dr Saba a été piqué au vif quand, lundi soir, le directeur général du CUSM a évoqué pendant la séance du conseil d'administration que l'hôpital

de Lachine faisait partie du problème dans le dossier du déficit record du CUSM et que ses finances devaient être assainies. «Nous n'avons pas à écopier pour le déficit du CUSM et à en être les boucs émissaires!», s'indigne-t-il.

Il reste sur l'impression que les menaces de rapatriement au CSSS Dorval-Lachine-Lalonde et les allusions à ses financements sont de la «poudre aux yeux», «un spectacle pour nous transformer en clinique ambulatoire et ne pas respecter l'entente de 63 millions», avance-t-il.

Plus de 12500 personnes ont signé une pétition pour le maintien de l'Hôpital de Lachine au sein du CUSM jusqu'à maintenant, indique la Fondation de l'hôpital.

Mandaté par l'Agence de la santé de Montréal, le Dr Richard Lemieux doit remettre en mai son rapport sur l'avenir du seul hôpital francophone de l'ouest de l'île de Montréal.

«Le Dr Lemieux a rencontré beaucoup de monde, a rapporté le directeur général du CUSM, Normand Rinfret, lundi soir. Nous aurons les résultats bientôt. L'incertitude est dommageable pour l'Hôpital de Lachine», a-t-il ajouté lors de la séance publique du conseil d'administration.

Le Devoir

Portes ouvertes au nouveau planétarium

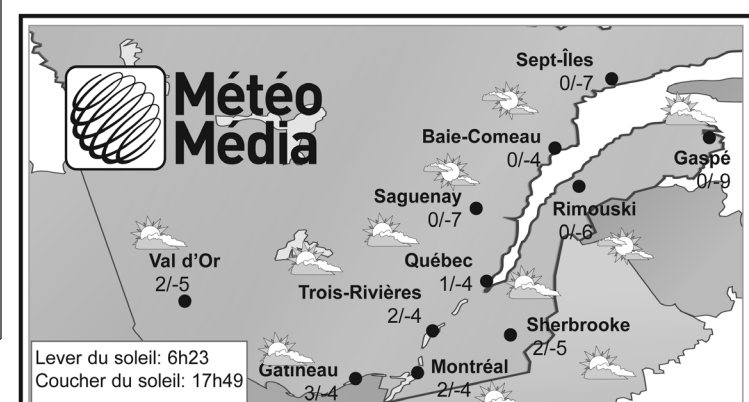
Les Montréalais pourront visiter pour la toute première fois le nouveau planétarium de Montréal le 16 mars prochain, à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Les visiteurs pourront découvrir les nouvelles installations en suivant un parcours spécialement conçu pour l'événement. Parmi les nouveautés, deux théâtres ont été aménagés pour présenter des expériences immersives. L'itinéraire proposé permettra aux curieux de constater l'ampleur du projet et son architecture audacieuse. Les artisans du planétarium seront également sur place pour répondre aux questions. Le planétarium, désormais situé à l'ombre du Stade olympique, près du Biodôme, ouvrira officiellement ses portes le 6 avril.

La Presse canadienne

La CSST blâme Montréal

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) blâme la Ville de Montréal pour la mort en devoir du pompier Thierry Godfrind l'été dernier. Dans un rapport dévoilé mardi, la CSST considère que l'employeur «a agi de manière à compromettre la santé et la sécurité des travailleurs». Le sapeur Godfrind a trouvé la mort le 13 juillet 2012 après avoir été écrasé par le camion qui l'avait emmené sur les lieux d'un sinistre. Il était âgé de 39 ans. L'enquête a notamment permis de constater des déficiences concernant les directives, les méthodes de travail, la formation et la supervision. Des mesures correctives ont été apportées depuis, selon la CSST. Une amende a été donnée à la Ville de Montréal, mais le montant de celle-ci n'a pas été divulgué.

La Presse canadienne



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -7/-16	Var -10/-15	Londres	Plu 12/7	Nua 14/8
Moncton	Sol 1/-6	Sol 1/-6	Los Angeles	Sol 15/11	Sol 14/10
Saint-Jean	Sol 2/-3	Sol 2/-2	Mexico	Sol 21/6	Sol 23/6
Toronto	Ver 3/-2	Mel 2/-5	New York	Mel 4/0	Mel 5/2
Vancouver	Ave 8/5	Ave 9/3	Paris	Nua 13/9	Plu 13/9
Winnipeg	Var -8/-14	Var -5/-9	Tokyo	Sol 14/10	Nua 14/12

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	2	1/-3	3/-3	4/-2
Ciel variable.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Nuageux avec percées de soleil.	Ensoleillé

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	1	0/-3	2/-5	3/-4
Ciel variable.	Ciel variable.	Ciel variable.	Ciel variable.	Généralement ensoleillé

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	3	1/-4	4/-6	3/-4
Ciel variable.	Passages nuageux.	Quelques flocons, pdp 70%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Généralement ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Les artisans de la table

LA CABOSSE D'OR CHOCOLATERIE

OFFREZ LE CHOCOLAT DE LA CABOSSE D'OR, VOUS DEVIENDREZ INOUBLIABLE!

Une sortie culturelle qui a du goût!

- Boutique cadeau
- Salon de thé
- Visite de groupe
- En été: minigolf et terrasse

973, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park QC J3G 4S6
450 464-6937 • lacabossedor.com

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Ousmane Charles Touré au 514.985.3457 ou octoure@ledevoir.com

MODE & BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

Les incontournables

Fait Découverte du St-Christophe

- 1 nuitée en chambre Beaujolais ou Bordeaux Queen
- Souper table d'hôte 3 services au Bistro Le Piccolo
- Déjeuner complet
- 60 min. de soin au Spa St-Christophe (massage, facial ou soin corporel)
- 1 soin de 30 min. (pressothérapie ou neurospa) par personne
- Accès à la piscine et jacuzzi intérieur avec vue sur le lac
- Gym 24h

À PARTIR DE 289\$ taxes en sus.

Luxeux Hôtel Boutique et Spa sur les rives du lac dans les Cantons de l'Est

Le Piccolo restaurant • bar • spa

450 405-4782 | hotelstchristophe.com
255, rue Denison Est, Granby, Québec J2H 2R4

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com

ÉDITORIAL

AIDE SOCIALE

Mauvaise synchro

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, veut inciter au travail les assistés sociaux. Sa méthode, la carotte et le bâton. Les familles avec des enfants de moins de cinq ans et les personnes qui atteignent 55 ans n'auront plus droit à l'allocation de contraintes temporaires de 129 \$ par mois, mais pourront en recevoir une de 195 \$ en s'inscrivant à un parcours de retour au travail. Le projet est mal reçu. «Je l'ai échappé», de reconnaître la ministre, à qui il revient maintenant de se rattraper.

Les circonstances dans lesquelles ce projet a été rendu public la semaine dernière ne pouvaient que provoquer les groupes de défense des assistés sociaux et l'opposition. Personne n'avait été prévenu. Une fois ce projet adopté par le Conseil des ministres, M^{me} Maltais n'avait informé que sommairement ses collègues députés péquistes, pressée qu'elle était de se rendre à Ottawa protester contre la réforme de l'assurance-emploi.

Il ne pouvait y avoir plus mauvaise synchronisation. L'intention perçue de la ministre a été immédiatement celle de vouloir faire des coupes dans le même esprit que la ministre Diane Finley fait sa réforme de l'assurance-emploi. Dans un cas, il s'agit de réduire le déficit budgétaire aux dépens des assistés sociaux; dans l'autre, aux dépens des travailleurs saisonniers. Elle aura tout raté. Ses critiques envers la réforme de l'assurance-emploi seront désormais reçues à Ottawa avec le sourire, tandis qu'elle doit à Québec affronter le mur de critiques que soulève son projet de retour au travail des assistés sociaux, qui seront d'ailleurs plus nombreux grâce à M^{me} Finlay.

Il ne faut pas, en dépit de ce départ chaotique, prêter toutes les mauvaises intentions à la ministre. Favoriser le retour sur le marché du travail des assistés sociaux qui sont aptes au travail va de soi. L'aide sociale est une mesure temporaire. On voit d'ailleurs le nombre d'assistés sociaux fluctuer au gré de la conjoncture économique, sauf que certains restent toujours sur le carreau pour toutes sortes de raisons, dont le découragement qui vient à la suite d'échecs répétés à se trouver un emploi. Ce sont ceux-là que M^{me} Maltais veut «aider à sortir de la misère». La question est maintenant de savoir si elle s'y prend de la bonne façon.

Agnès Maltais a raison de voir un contexte favorable à sa réforme dans le départ à la retraite des baby-boomers. Des dizaines de milliers de postes s'ouvriront. Elle a aussi raison de penser qu'aujourd'hui la garde d'un enfant de moins de cinq ans ne doit pas être un obstacle pour un parent à participer à un parcours de retour au travail, pourvu que l'autre parent assume la garde. Ni pour une personne de 55 ans d'espérer retrouver un emploi, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Inciter est le mot-clé qui donne un côté positif au projet de la ministre. Mais est-ce bien une incitation, ce que constituent les mesures contenues au projet de règlement? Retirer l'allocation de 129 \$ dite de contraintes temporaires est plutôt une pénalité. Des expériences faites ici au Québec par les gouvernements précédents n'ont jamais donné les résultats attendus. Certes, il y aura cette allocation d'aide à l'emploi de 195 \$ par mois, mais sera-t-elle versée jusqu'à ce qu'un prestataire trouve un emploi?

En disant «je l'ai échappé», M^{me} Maltais laisse entendre une certaine volonté de corriger le tir. Elle aura l'occasion de défendre son projet et de l'améliorer ces prochaines semaines. La première, elle devrait savoir qu'il n'y a pas d'économies à faire sur le dos des assistés sociaux. Les vraies économies viendront d'une réinsertion réussie sur le marché du travail. À cet égard, les coups de bâton sont dissuasifs plus que tout. Mieux vaut miser sur une démarche volontaire et un solide accompagnement.

REMOUS GUERRIERS EN IRAK

L'État précaire

Fragile était l'Irak, fragile il demeure. À un degré tel que c'est d'ailleurs à se demander si ce pays perclus de douleurs ethniques, religieuses et bien évidemment politiques ne va pas s'imposer, si l'on peut dire, à l'ordre du jour des acteurs de la région comme de ceux qui dominent l'ONU dans le courant de l'année. Chose certaine, les événements des derniers jours s'avèrent autant d'échos d'une crainte, du reste très vive, que partagent la majorité chiite et la minorité sunnite, soit la régionalisation d'un conflit circonscrit jusqu'alors à la Syrie.

Au cours des dernières semaines, la crainte évoquée s'est intensifiée à la vitesse grand V dans la foulée des faits suivants: 150 Irakiens ont péri dans une série d'attentats commis au cours de la première quinzaine de février. Le ministre des Finances, un sunnite, a démissionné la semaine dernière en brandissant les écueils religieux qui le séparent du premier ministre Nouri al-Maliki, un chiite. Avant-hier, plus de 40 militaires syriens ont été tués par des rebelles syriens, probablement aidés par des miliciens sunnites vivant en Irak. Signe particulier? Ils étaient rassemblés dans un autobus militaire irakien. Restons sur cette ligne, c'est le cas de le dire, de front.

C'est un secret de Polichinelle que l'Irak permet aux avions iraniens transportant des armes destinées à l'armée de Bachir al-Assad de traverser son espace aérien. Ce faisant, les leviers du pouvoir irakien très majoritairement détenus par des chiites ne cachent plus leur adhésion au dessein, à moyen terme, de l'Iran: soit construire un «croissant» chiite qui va du littoral méditerranéen, le libanais plus précisément, à l'enclave chiite afghane. Plus d'une fois, le soutien apporté par Maliki et sa caste au grand jeu iranien a irrité au plus haut point la Turquie sunnite et son premier ministre, Recep Erdogan. À quoi...

À quoi Maliki a répondu et répond que l'intensification du commerce avec les provinces du nord de l'Irak a eu pour conséquence d'alimenter l'obstination, pour rester pondéré, des Kurdes et des sunnites. Bref, l'engrenage verbal précède comme il suit l'emboîtement de faits plus militaires, plus sanglants.

Cette évolution embrumée de crises à répétition découle pour beaucoup de l'attitude de Maliki et des siens. Au lieu de travailler à l'apaisement entre clans ethniques, courants religieux et autres, il s'est attelé à diviser davantage. À telle enseigne que les sunnites sont habités par un sentiment d'aliénation si marqué qu'ils noircissent les bannières de leurs manifestations de slogans chers soit aux djihadistes, soit aux baasistes, donc aux nostalgiques de Saddam Hussein. Que dix ans après le renversement de ce dictateur sanguinaire on en soit là en dit long sur l'incurie de la classe dirigeante irakienne.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

Un concile après le conclave !

Le conclave débutera dans quelques jours. Que faut-il en espérer? Moi, j'espère qu'un vent de renouveau soufflera sur l'Église. J'espère que l'Esprit-Saint saura éclairer nos cardinaux et nous surprendre toutes et tous. J'espère qu'à l'instar de Jean XXIII, qui trois mois seulement après son élection en 1958 annonça la tenue d'un concile, le nouveau pape aura la même inspiration.

J'invite toutes les féministes, humanistes et autres citoyens du monde à faire converger leurs prières et leurs pensées vers Rome, afin que la lumière soit. Si la conjoncture mondiale des années 1950 appelait la tenue d'un concile pour réformer l'Église, cela est tout aussi approprié en ce début de XXI^e siècle. La foi déplace les montagnes, alors je vous invite à croire à la possibilité d'un grand renouveau de cette Église qui a besoin d'un souffle audacieux.

Puisse l'élection d'un nouveau pape être l'élément déclencheur d'une réforme en profondeur de cette Église.

Marie Bergeron
 Québec, le 4 mars 2013

Des chaussures rouges de pape pour Flaherty ?

Le pape retraité Joseph Ratzinger a tellement aimé ses chaussures de pape qu'il compte les garder. Il doit donc s'agir d'un bon modèle, en plus d'être rouge... Est-ce que ceci inspirera le ministre Flaherty dans son choix de souliers à la veille de l'annonce du budget fédéral?

Il faut dire que le ministre des Finances est loin de pouvoir porter pareilles chaus-

sures, symboliquement associées à la lutte pour la dignité humaine et le service du pauvre. Notre gouvernement devrait plutôt être dans ses petits souliers avec les coupes de 319 millions annoncées au budget de développement international. Pourtant, la crise économique de 2008 n'a fait que plonger davantage de familles dans l'extrême pauvreté. Et de nombreux pays en développement ont peu de chances d'atteindre les Objectifs du millénaire d'ici 2015 sans un sérieux coup de pouce de notre part.

Même l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) encourage le Canada à revenir sur les compressions prévues, car ces coupes budgétaires pourraient réduire à néant les progrès réalisés grâce à l'aide canadienne dans le passé. C'est le cas de la lutte contre la poliomyélite, maladie dévastatrice qui est à un doigt d'être éradiquée, comme l'a été la variole dans les années 80.

Notre gouvernement doit donc annuler son plan de coupes de 319 millions pour que les investissements du passé ne deviennent pas aujourd'hui caducs. Afin de démontrer la réelle volonté du gouvernement à contribuer au développement international, Flaherty aura finalement de grands souliers à remplir.

Catherine Primeau
 Montréal, le 2 mars 2013

Où sont les emplois pour les saisonniers ?

La réforme de l'assurance-emploi de Harper est basée sur le principe que c'est parce que les travailleurs saisonniers sont trop attachés à l'assurance-emploi qu'ils restent chez eux et qu'ils ne trouvent pas de travail. Mais est-ce vraiment le cas?

Quels sont ces emplois soi-disant disponibles qu'ils ne vont pas chercher? Peuvent-ils tous être vendeurs chez Home Depot? ou laveurs de planchers chez Walmart? ou faiseurs de hamburgers chez McDonald's?

En économie, la création d'emplois n'est pas le résultat de travailleurs esseulés, elle se manifeste parce que de nouveaux besoins en travailleurs se font sentir dans certains marchés en progression. Le gouvernement Harper aurait dû tenter de les découvrir s'ils existent. Autrement, des milliers de demandes risquent de se faire partout de façon absolument inutile. Diriger de façon scientifique ne semble pas être à la portée des moralisateurs que sont les conservateurs.

Michel Magnan
 Le 4 mars 2013

Une triste mesure du PQ

En touchant à l'aide sociale, le PQ intervient sur le dos de citoyens démunis. Étonnant!

Le Québec possède déjà un parti entièrement dédié aux plus favorisés, et ce parti en fait une profession, alors pourquoi lui faire opposition?

Si la situation demande des mesures exceptionnelles et qu'il faille même envisager de couper sur le dos de personnes démunies, l'exemple devrait venir de haut et être convaincant. On pourrait par exemple couper dans les allocations de dépenses de tous les ministres, dont la première, et en rendre compte sur la place publique. C'est une question de solidarité, de crédibilité et de pertinence politique.

Françine et Claude Magnan
 Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
 Le 5 mars 2013

LIBRE OPINION

Marie Denise Dubois, ou l'autre visage de l'Église

OVIDE BASTIEN

Auteur de Chili: le coup divin, éditions du Jour, Montréal, 1974

L'Église catholique est secouée par une crise profonde. Le pape démissionne, salué par une foule immense devant les médias du monde entier. Au même moment, une grande Québécoise de 79 ans s'éteint actuellement dans une infirmerie à Montréal, loin des médias. Elle a consacré toute sa vie à l'Amérique latine.

J'ai rencontré Marie Denise Dubois, sœur de la Congrégation Notre-Dame, au Chili après le coup d'État qui renversait Salvador Allende le 11 septembre 1973. Elle nous rendait visite dans notre petit appartement d'un quartier populaire de Santiago, et nous donnait de l'information sur les victimes de la dictature de Pinochet: le nom des personnes qui avaient subi de la torture, qui étaient portées disparues, etc. Comme sévissait dans le pays une censure absolue, elle voulait à tout prix transmettre à l'extérieur cette information qu'elle obtenait au jour le jour dans son travail au Comité Justice et paix organisé par les Églises chrétiennes.

De santé fragile, elle n'hésitait pas à mettre sa propre vie en danger pour venir en aide à celles et ceux qui vivaient dans la terreur et la marginalité.

En 1998, j'ai rencontré de nouveau Marie Denise à Tegucigalpa, au Honduras. Dans un pays où la majorité vit dans une pauvreté considérable, elle venait en aide aux gens marginalisés. Dans le quartier populaire où elle œuvrait, elle nous racontait le travail qu'elle faisait avec les femmes qui subissaient de la violence conjugale. «Je reçois souvent des menaces des hommes; ils n'apprécient pas toujours ce que je fais», nous expliquait-elle calmement. Peu de jours auparavant, un homme était entré dans leur résidence, avait pointé un revolver dans leur direction en exigeant de l'argent.

Engagée et courageuse

Peu de temps après notre départ, l'ouragan Mitch inonda Tegucigalpa. Marie Denise demeura là-bas avec les siens et mit toute son énergie à venir en aide aux victimes, notamment en obtenant du financement pour la construction de maisons.

Dans un courriel à des amis, le 28 avril 2008, elle décrivait «la situation alar-

mante de San Marcos et aussi de Santa Rosa de Copán, au Honduras, là où les compagnies canadiennes exploitent les mines d'or. Au Honduras, la cible du crime organisé est centrée sur les dirigeants syndicaux. La semaine dernière, deux dirigeantes syndicales ont été assassinées et un jeune chauffeur de 24 ans, étudiant en médecine». Elle ajoutait: «Ce n'est pas encore l'heure de dormir sur nos lauriers...!»

En juin 2009, elle vit un second coup d'État, qui renversait le président du Honduras, Manuel Zelaya. Comme au Chili, et malgré une situation de danger et de grande violence, elle est restée sur place pour défendre les plus démunis. Courageuse, engagée dans le combat pour la justice et animée d'une foi simple et profonde, Marie Denise impressionne par la rigueur et la profondeur de son analyse politique et sociale.

Alors que les cardinaux se réunissent à Rome dans un décor grandiose, on peut se demander si le Jésus de l'Évangile n'est pas davantage présent et parlant dans la vie de cette femme tout à fait extraordinaire que dans les apparats de la basilique Saint-Pierre.

AIDE SOCIALE

Des modifications qui nuiront au retour à l'emploi

Des prestations moins généreuses ne font pas diminuer le nombre de prestataires. Les familles monoparentales forment le groupe qui reçoit les montants les plus importants, mais qui a le meilleur taux de réinsertion.

ÈVE-LYNE COUTURIER

Chercheuse à l'IRIS

et auteure de la note Les prestations d'aide sociale sont-elles trop généreuses?

Le gouvernement semble avoir décidé de changer les règles entourant les prestations d'aide sociale. Il ne s'agirait pas ici d'un choix budgétaire, mais plutôt d'un choix philosophique, d'une décision pour renforcer l'incitation au travail. Il faudrait briser le cycle de l'inaction et de la pauvreté en poussant les plus pauvres vers le marché du travail. Pourtant, nos recherches récentes sur la question montre que l'avenue empruntée par le gouvernement mène à une impasse.

Selon la décision du gouvernement, les prestations pour contraintes temporaires seraient levées pour les personnes âgées de 55 à 57 ans ainsi que pour les familles avec enfant d'âge préscolaire dont les deux parents sont encore ensemble et tous les deux aptes au travail. Un programme pour les toxicomanes sera également révisé afin de limiter le nombre de jours annuellement admissibles pour les prestataires. À partir de juin, ceux-ci seront limités à deux participations pour un total ne dépassant pas 90 jours.

Alors qu'Ottawa s'apprête à resserrer les critères de l'assurance-emploi en nous jurant qu'il ne s'agit que d'une mise à jour pour ajuster le programme à la réalité actuelle, voilà que Québec choisit de réduire les prestations de personnes vieillissantes et de jeunes familles en nous assurant qu'il ne s'agit pas de compressions, bien au contraire. Il s'agirait simplement d'actualiser de vieilles mesures qui ont plus de 30 ans. Ainsi, en augmentant le critère d'âge pour contraintes temporaires, on chercherait à améliorer le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans et des jeunes familles. On apprendrait toutefois en parallèle que le Conseil du trésor demandait au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale des compressions de 19 millions dans sa mission d'aide sociale.

Programme de réinsertion

La ministre Maltais laisse entendre que le resserrement autour des contraintes temporaires sera compensé en partie par des programmes de réinsertion au monde du travail. Elle promet de ne laisser personne glisser dans les mailles du filet, rappelant sa sensibilité aux personnes fragilisées prestataires de l'aide sociale. Selon ce qu'on en comprend, certains prestataires pourront recevoir des suppléments de 195\$ par mois lorsqu'ils participent à des programmes spéci-



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

La ministre Agnès Maltais laisse entendre que le resserrement autour des contraintes temporaires sera compensé en partie par des programmes de réinsertion au monde du travail.

ifiques, soit un montant supérieur d'environ 70\$ à celui offert présentement pour des contraintes temporaires. Elle promet d'ailleurs que chaque personne touchée par les modifications sera rencontrée personnellement pour évaluer les options adaptées à ses besoins et réalités.

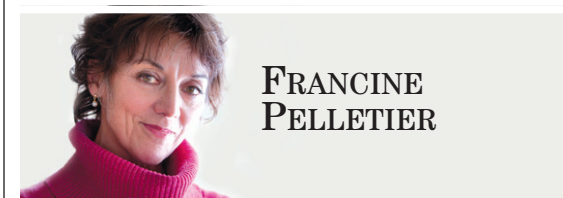
Comment organiser tout cela? Là-dessus, la confusion règne. Aucune mention n'est faite dans la *Gazette officielle* de ces nouveaux programmes que le gouvernement souhaite mettre en place. Il est donc impossible pour le moment de connaître les critères d'admissibilité, la durée des prestations ou la forme que prendront ces programmes d'accompagnement, que la ministre appelle «*parcours personnalisés*». De plus, les fonctionnaires ne s'accordent pas avec la ministre sur l'imposition de critères de sélection. Pour cette dernière, tout le monde pourra y participer, et pour les fonctionnaires, des critères seront établis. Qui dit vrai? Il faudra attendre de voir ce fameux programme. En attendant, il n'y a que des coupes qui sont publiques, et celles-ci pourraient avoir des conséquences importantes et contraires aux objectifs du gouvernement.

En octobre dernier, nous avons publié une note socio-économique sur l'aide sociale. À travers cette recherche, nous en sommes venus à constater que des prestations moins géné-

reuses ne font pas diminuer le nombre de prestataires. Au contraire, nous avons constaté que les familles monoparentales étaient le groupe qui recevait les prestations les plus généreuses, mais également celui dans lequel il y avait le meilleur taux de réinsertion à l'emploi.

Les chercheurs qui étudient ces questions et des professionnels du milieu soulignent que les problèmes sociaux et physiques qui accompagnent la faiblesse des prestations ont comme conséquence de maintenir une certaine population dans une situation de pauvreté perpétuelle de laquelle il est difficile de sortir précisément par manque de moyens financiers. Dans la structure actuelle du programme d'aide sociale, il existe une «*trappe de la pauvreté*» créée par une incitation au travail nulle lorsque les montants gagnés dépassent 200\$. Sur ce plan, les «*ajustements*» du gouvernement restent muets, alors que d'intéressantes modifications pourraient aisément être apportées. Le gouvernement s'abstient également d'agir sur la prise en compte des pensions alimentaires pour les familles monoparentales. Il y a pourtant unanimité à l'Assemblée nationale pour ne pas amputer ces montants. Simplement avec ces deux mesures, on s'assurerait d'améliorer les conditions de vie des prestataires tout en facilitant le retour au travail.

Les bons gars



FRANCINE PELLETIER

C'est bientôt la fête de «*la*» femme, comme disent ceux qui n'y voient que du feu (ou des filles en sous-vêtements), alors parlons de l'homme, pour ne pas faire de jaloux. Parlons de cette manie masculine de toujours se croire à la hauteur des plus périlleuses entreprises. Ce qui, encore aujourd'hui, manque cruellement aux femmes de l'espèce; mais ne nous égarons pas. Parlons plutôt des deux Marc. L'Eminent Marc Ouellet d'abord, celui qui, malgré ses protestations, ne mordrait sûrement pas l'index céleste, advenant sa désignation comme prochain pape; et celui qui se croit capable de redorer le blason du Parti libéral du Canada, Marc «*j'ai l'étoffe d'un chef*» Garneau.

J'essaie d'en rire, vous comprendrez, pour ne pas en pleurer. Des hommes qui ne sont pas vraiment à leur place, qui laissent à désirer intellectuellement, sinon moralement, il y en a plein nos conseils d'administration, non? Pourquoi s'en faire pour un ou deux de plus? Il y a un vieux principe, celui d'un dénommé Peter, qui dit: «*Tout employé tend à s'élever à son niveau d'incompétence.*» Admettez qu'on a ici deux bons exemples. Difficile quand même de ne pas ressentir une petite gêne (à leur place) à constater le décalage entre les hommes ici présents et la tâche qui pourrait les attendre.

Justin Trudeau n'est guère mieux, protestez-vous. Il y a ici un autre exemple de torse bombé, c'est vrai, sans grandes idées derrière. À quelques semaines de l'élection du nouveau chef, il est évident que le candidat-vedette ne sait pas vraiment comment «*réinventer*» le *natural governing party of Canada*. Mais il sait comment attirer des jeunes et renflouer les coffres du parti, par contre. Il s'agit quand bien même d'un exploit.

C'est d'ailleurs ce qui contribue à ridiculiser davantage Marc Garneau. Il dit vouloir miser sur la jeunesse, mais ne semble pas bien percevoir ce que son rival est en train de réaliser par ses talents de G.O. (gentil organisateur) et les médias sociaux. Surtout, l'ancien astronaute ne voit pas l'absurde de s'attaquer à la «*coquille vide*» de son adversaire alors que lui-même n'offre que des idées convenues (miser sur l'économie, le savoir informatique, ignorer les chicanes constitutionnelles... on dirait François Legault, en moins fringant). Ce n'est pas parce qu'on a vu Sault-Sainte-Marie de l'espace qu'on est nécessairement en mesure de saisir la nature du pays, ou celle du parti politique qui prétend le représenter.

Le cardinal venu du froid, maintenant. Remarque qu'il s'agit d'un autre «*bon gars*». Marc Garneau aime passer l'aspirateur et Marc Ouellet, lui, parle à sa mère souvent au téléphone. Autrement, notre Benoît XVI *redux* n'a pas montré beaucoup de compassion pour les femmes. On connaît sa position sur l'avortement: à proscrire même en cas de viol. On est au courant aussi de son leadership contesté à la tête de l'Église québécoise. Et on vient d'apprendre qu'il a tendance, comme son mentor le pape, à vouloir dissimuler les cas de sévices sexuels commis par des prêtres. Sa bonhomie cache, en fait, un aspect beaucoup plus conservateur, celui-là même qui l'a mené jusqu'à la Curie romaine, l'endroit que le théologien Hans Küng, ancien compagnon de route de l'actuel Saint-Père, qualifie d'obstacle majeur à une réforme en profondeur de l'Église catholique.

«*Sous sa forme actuelle, écrit Küng, la Curie procède comme au Moyen Âge, refusant toute compréhension œcuménique des autres Églises chrétiennes et toute attitude constructive envers le monde moderne.*»

Autrement dit, si l'Église catholique était une multinationale, plusieurs de ses dirigeants seraient devant les tribunaux pour abus de confiance et agressions sexuelles, et la compagnie serait en faillite. Le septennat de Benoît XVI a vu une des plus grandes saignées de fidèles dans l'histoire de l'Église. Il n'y a qu'au sein de l'Église qu'on ignore le pathétisme d'une institution qui condamne vertement ce qu'elle a érigé en dogme pour elle-même: l'homosexualité. Tous ces hommes en robe accompagnés de jeunes séminaristes, l'actuel pape qui prendra sa retraite en compagnie de son secrétaire particulier, le dénommé Gorgeous Georg (Gänswain), on dit qu'il ressemble à George Clooney, pour ne rien dire du rejet catégorique des femmes au sein de l'Église.

La bonne nouvelle? La démission «*révolutionnaire*» de Benoît XVI, du jamais vu en 600 ans, pourrait forcer l'Église à se comporter davantage comme une entreprise, c'est-à-dire avec obligations et comptes à rendre. On pourrait dorénavant montrer la porte à un pape qui ne ferait pas l'affaire, croient certains analystes. Serait-ce le début de la fin d'un régime qui a assez duré?...

En attendant, prions que le cardinal Ouellet ne soit pas élu pape. Le monde mérite mieux qu'un autre soi-disant bon gars à la tête d'une Église qui a un criant besoin de réformes, et de femmes.

La troublante généalogie du Bureau de la liberté de religion

JEAN-MICHEL LANDRY

Étudiant en anthropologie

à l'Université de Californie à Berkeley

Le Bureau de la liberté de religion (BLR) mis en place par le gouvernement canadien reçoit au pays un accueil d'autant plus mitigé que ses objectifs restent flous. Il s'agirait, si l'on en croit le ministre John Baird, de «*protéger la liberté de religion*» dans le monde et d'ainsi «*s'opposer à la haine et à l'intolérance*». Voilà de bien nobles visées, qui soulèvent toutefois quelques questions. Quelles intolérances entend-on dénoncer? Quelles libertés veut-on défendre? Pour répondre à ces questions, il faut en poser une autre, beaucoup plus simple: où veut-on intervenir?

Les campagnes de haine contre l'édification de mosquées qui, en Europe et notamment à Cologne en 2007, mobilisent la foi chrétienne seront-elles condamnées par le BLR? Le ministre joindra-t-il sa voix à celle du Comité des droits de l'homme de l'ONU qui enjoint à la France de réviser sa loi sur le port de signes religieux parce qu'elle porte atteinte à la liberté de religion? Quant à l'interdiction d'ériger des minarets sur le sol suisse, peut-on espérer que le BLR nous renseigne sur le préjudice qu'elle cause aux musulmans de ce pays? Répondre à ces questions par l'affirmative, c'est méconnaître l'ordre géopolitique dans lequel s'insère l'organe créé par le gouvernement Harper.

Un puissant levier d'intervention

L'idée de promouvoir la liberté de religion chez les autres n'est pas nouvelle. Bien avant que ce droit ne soit enchâssé dans les traités internationaux d'après-guerre (dont la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948) ainsi que dans les constitutions des États modernes, les puissances européennes en ont pris

prétexte pour étendre leurs sphères d'influence sur de nouveaux rivages. Le sort de l'Empire ottoman a ici valeur d'exemple.

Les incursions européennes dans l'actuel Proche-Orient ont, à compter du XVI^e siècle, pour objectif affiché de protéger les minorités religieuses chrétiennes qui peuplent la région. Dès lors, et jusqu'à l'effondrement de l'Empire ottoman, la notion de «*liberté de religion*» (et son double, celle de «*minorité religieuse*») offrit aux États européens un formidable levier géopolitique dont ils useront pour justifier leur ingérence, défendre leurs intérêts et, ce faisant, affaiblir l'Empire. Les traités de Paris (1856) et de Berlin (1878) scelleront la domination européenne sur la région: ils obligent l'Empire ottoman à protéger la liberté de religion des chrétiens, sans toutefois que l'Europe chrétienne offre une quelconque protection aux musulmans vivant sur son territoire. Un nouvel équilibre géopolitique est ainsi instauré.

Des cercles évangélistes au gouvernement américain

Si la mission de «*protéger les minorités religieuses*» confiée au nouveau BLR à un lourd passé colonial, en saisissant la portée actuelle exige de tourner notre regard vers nos voisins du Sud. Car c'est au département d'État des États-Unis que loge le seul autre organisme gouvernemental chargé de cette mission. Créé en 1998, le Bureau de liberté de religion internationale (Office of International Religious Freedom) est l'aboutissement de deux décennies de mobilisation politique menée par l'élite évangéliste au nom des minorités chrétiennes persécutées — les Coptes d'Égypte, entre autres.

Ici aussi, la défense de la liberté de religion s'articule sur des rêves de puissance. Assisté par la Commission américaine de liberté de religion internationale (US Commission on International Religious Freedom) et par un ambas-

sadeur itinérant, l'équivalent américain du BLR dresse chaque année une liste de «*pays à risque*» en matière de liberté de religion. Cette liste est ensuite transmise au président américain, lequel est tenu d'adopter des sanctions — allant de l'expression d'une inquiétude à l'isolement économique — contre ces pays.

Des Coptes refusent l'étiquette de «*minorité religieuse*»

Sur le terrain, toutefois, les choses ne se déroulent pas sans heurts. La visite effectuée en Égypte en 2001 par la Commission américaine fut dénoncée par ceux dont elle prétend protéger les droits: les Coptes. Plusieurs personnalités coptes se sont en effet élevées contre ce qu'elles estimaient être une «*intervention étrangère dans les affaires égyptiennes*». Même le pape copte de l'époque, Chenouda III d'Alexandrie, y voyait un exercice de manipulation mené «*à des fins strictement politiques*». Plus récemment, l'anthropologue Saba Mahmood rapportait que certains Coptes récusent aujourd'hui l'appellation «*minorité religieuse*», qui, disent-ils, divise le peuple égyptien sur des bases religieuses.

À considérer l'histoire des entreprises coloniales et postcoloniales pour défendre la liberté de religion, on ne saurait s'étonner qu'un religieux ait été nommé à la tête du BLR. On ne s'étonnera pas non plus que le Bureau soit rattaché au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Car c'est précisément au point de rencontre entre le christianisme et l'ingérence occidentale qu'a pris forme l'impératif de défendre la liberté de religion hors de chez soi. Cela dit, nul doute qu'avec un budget annuel de cinq millions de dollars, le BLR n'aura pas la force de frappe de son équivalent américain. N'empêche que ce nouvel organe politique s'inscrit dans le prolongement d'efforts menés pour assoir la suprématie de l'Occident sur le reste du monde. A ce titre, il mérite notre vigilance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartariste); information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Remy (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutriscac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emille Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Chartier, Karl Retino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Céline Benoît, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Élise Girard (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furroy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

CHÁVEZ

SUITE DE LA PAGE 1

prendre le pouvoir avec un groupe de jeunes officiers gauchistes. Il a passé deux ans en prison pour ce geste, avant d'être gracié. Six ans après ce coup de force, son élection à la présidence a contribué à redessiner la carte politique de l'Amérique latine, puisqu'il s'est constitué dans la région un front de gauche par rapport aux États-Unis et à des gouvernements beaucoup plus conservateurs. Il est devenu l'un des principaux, et certainement le plus coloré, des leaders de cette nouvelle gauche latino-américaine, ayant déclenché ce qu'il a appelé la «révolution bolivarienne». Il était sans conteste la bête noire des États-Unis, pays qu'il ne se gênait pas de critiquer.

Hugo Chávez est né le 28 juillet 1954 dans l'État de Barinas. Fils d'un couple de modestes instituteurs, il entame des études à l'Académie militaire nationale, à Caracas, à l'âge de dix-sept ans. Devenu officier, il entreprend une longue carrière militaire, tout en s'intéressant à la politique, aux arts et à l'histoire, se passionnant tout particulièrement pour la vie de Simón Bolívar, considéré comme le *libertador* de la moitié du continent sud-américain.

Indigné par la répression

Il obtient éventuellement le grade de colonel, responsable d'une unité de parachutistes. Fin 1982, il fonde avec d'autres officiers un mouvement appelé Armée bolivarienne du peuple du Venezuela, qui tient des réunions clandestines. Les années 1980 se caractérisent par une crise économique et le retour d'un parti longtemps interdit d'élections, l'Action démocratique (AD). L'augmentation brutale des prix à la consommation dans le cadre d'un programme d'austérité déclenche en 1989 des manifestations, qui sont brutalement réprimées par le président AD, Carlos Andrés Pérez.

En 1992, les tentatives de coup d'État militaire ont été écrasées, mais le pouvoir est sorti de la crise fragilisé. Le président Pérez a été suspendu de ses fonctions en mai 1993, après que le Sénat eut fait passer un jugement pour détournements de fonds publics. Hugo Chávez, de son côté, a justifié son coup de force de la façon suivante:



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Hugo Chávez photographié durant son émission télévisée *Aló Presidente*, en juin 2004.

«Nous, jeunes militaires, nous étions indignés par la répression menée par le gouvernement de l'époque après la crise de 1989, où un millier de Vénézuéliens ont été tués.»

Dans un article écrit en 2000 pour le *Monde diplomatique*, l'écrivain Gabriel García Márquez raconte l'échec du soulèvement dirigé par Chávez après un discours télévisé du président Carlos Andrés Pérez: «Chávez se rendit, à condition qu'on lui permette de s'adresser, lui aussi, au peuple. Le jeune colonel créole, avec son bérêt rouge de parachutiste et une admirable aisance d'élocution, assumait l'entière responsabilité du mouvement. Son allocution à la télévision fut un triomphe politique. Il passa deux années en prison avant d'être amnistié par le président Rafael Caldera. Cependant, nombre de ses partisans — et de ses adversaires — avaient compris que son discours, au moment de la défaite, était le premier d'une campagne électorale qui allait

le conduire à la présidence de la république, qu'il assumerait en 1999.»

L'élection de Hugo Chávez en 1998, avec plus de 56% des voix, coïncide avec un ras-le-bol généralisé à l'égard des deux «vieux» partis, corrompus et trop associés aux inégalités sociales dans le pays, qui est pourtant le deuxième exportateur de pétrole dans le monde. Chávez aurait dit à cette époque: «La démocratie, ce n'est pas seulement l'égalité politique, c'est aussi, voire surtout, l'égalité sociale, économique et culturelle. Tels sont les objectifs de la révolution bolivarienne. Je veux être le président des pauvres.»

Face à des opposants coriaces

Pendant la première année de sa présidence, Hugo Chávez s'est employé à faire adopter une nouvelle constitution vénézuélienne et à rebaptiser son pays «République bolivarienne du Venezuela». La nouvelle loi fondamentale prévoit, entre autres, un accroissement des pouvoirs du chef de l'État, ce qui a pu accréditer la thèse voulant qu'il gouverne en autocrate. «Le gouvernement est comme une équipe de baseball. Je suis le manager. Et les joueurs doivent suivre les indications, sinon ils sortiront du terrain», a-t-il expliqué un jour.

En avril 2002, il a été écarté du pouvoir pendant quelques jours par un coup d'État militaire larvé, précédé par une série de manifestations et d'émeutes qui ont fait quelques dizaines de victimes. Deux ans plus tard, il remporte un référendum l'autorisant à terminer son second mandat.

Pendant sa présidence, Hugo Chávez s'est mis à dos le haut clergé, la grande bourgeoisie et la plupart des médias privés qui l'ont critiqué, parfois injustement, et qu'il n'a pas hésité à bâillonner à l'occasion.

En 2006, il a participé à la création de l'Alternative bolivarienne pour l'Amérique, une zone de libre-échange «socialiste» avec Cuba et la Bolivie d'Evo Morales. Malgré les relations bilatérales tendues, le Venezuela vend beaucoup de pétrole aux États-Unis, en plus de fournir du mazout aux familles américaines nécessiteuses, par l'intermédiaire d'une ONG fondée par un des fils de Robert Kennedy, Joseph. Son aversion pour la superpuissance américaine l'a toutefois poussé à défendre des personnages assez douteux, dont Mouammar Kadhafi, Bachar al-Assad et Mahmoud Ahmadinejad.

Le Devoir

SERVICES

SUITE DE LA PAGE 1

l'autisme, l'Association du Québec pour l'intégration sociale et l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées) pour discuter de la réalité des 21 ans et plus, entre autres. Un entretien avec la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec est prévu cette semaine.

«Je veux avoir le meilleur écho possible du terrain», explique la ministre Hivon. «De manière générale, les besoins sont immenses dans ce secteur, et le manque de coordination a été pointé, dans le bilan récent sur les TED [troubles envahissants du développement] et par la protectrice du citoyen.»

L'inégalité dans l'offre des services est également une question sur laquelle veut se pencher la ministre déléguée. La loi devra-t-elle être modifiée? «Je ne suis pas encore rendue à cet aspect-là. Je suis très consciente que ce n'est pas une réforme qui se limite aux services sociaux. Cela implique aussi l'éducation, la santé, l'emploi.»

Les services de répit offerts aux parents, souvent obligés de quitter un emploi pour prendre soin de leur enfant-adulte à défaut de services disponibles, sont aussi au centre des préoccupations de la ministre. «Il n'y a pas de solution facile et rapide pour régler ce dossier, laissez-moi un peu de

temps. Mais j'ai cela à cœur. C'est moi qui ai sollicité les groupes pour les rencontrer.»

Le voir pour le croire

Cet élan ministériel pour la cause réjouit bien sûr la directrice générale de la Fédération québécoise de l'autisme (FQA), Jo-Ann Lauzon, qui toutefois préfère attendre «de le voir pour le croire». «Notre réalité à nous, c'est que ça fait dix ans qu'il existe un plan d'action, et malgré ça, nos jeunes et leurs parents ont encore d'immenses besoins et attendent des services essentiels. Alors, nous sommes ravis des promesses, mais nous allons le croire quand on va le voir.»

L'entretien récent avec la ministre Véronique Hivon a permis à la FQA de rappeler le bilan mitigé des actions gouvernementales, et le fait que des dossiers comme celui des 21 ans et plus ainsi que celui de l'accès au premier service (les délais d'attente, notamment chez les 6-12 ans, dépassent parfois le délai au-delà duquel le service est disponible pour l'enfant TED) sont au nombre des dossiers dits urgents.

«Ça ne va pas bien en ce moment dans le monde de l'autisme. Et les besoins sont sans cesse grandissants», dit M^{me} Lauzon.

Vives critiques

Le «trou noir» déploré par plusieurs parents — dont ceux du jeune Colin de Palma-Duquet — a été pointé du doigt en effet en mai 2012 par la pro-

tectrice du citoyen Raymonde Saint-Germain dans un rapport spécial sur «les services aux jeunes et aux adultes présentant un trouble envahissant du développement», dont le titre est *De l'engagement gouvernemental à la réalité*.

Elle y note le «parcours parsemé d'embûches» que constitue l'accès aux services pour les jeunes et leurs parents. Elle recense une «insatisfaction quasi généralisée». Une «offre peu et inégalement accessible». Elle constate que les réseaux et ministères n'harmonisent pas leurs interventions. Elle conclut sur l'importance d'agir en priorité sur trois éléments: la prise en charge des personnes présentant à la fois un TED et un problème de santé mentale (le cas de Colin, présenté lundi); l'amélioration de l'offre de services de répit pour les parents et les proches (le cas des parents de Colin), et enfin, les activités de jour pour les personnes qui ne pourront jamais intégrer le marché de l'emploi (également applicable à Colin).

En décembre dernier, le *Bilan 2008-2011 sur les services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches* (aussi nommé rapport Langlais) concluait sur l'importance de placer des «efforts importants» sur les mesures de soutien aux familles, les activités de soutien destinées aux adultes, et l'organisation de l'ensemble des services.

Le Devoir

RÉVÉLATION

SUITE DE LA PAGE 1

des successions, telles celles des peintres Joseph Légaré ou Suzor-Coté, ont légué au musée des œuvres précieuses afin d'assurer leur pérennité. Le parcours de l'exposition suit d'ailleurs les grandes étapes de la constitution de la collection, du régime français jusqu'aux années 1960.

Le conservateur de l'exposition, M. Vincent Giguère, du Musée de la civilisation, explique en entrevue au *Devoir* que chaque pièce choisie pour cet événement l'a été non seulement pour ses qualités esthétiques et sa valeur patrimoniale, mais aussi pour témoigner du riche passé religieux du Séminaire et des efforts de ses prêtres-enseignants pour mettre à la portée des étudiants des œuvres qui leur permettaient d'élargir leurs horizons.

Régime français

Parmi les œuvres remarquables datant du régime français, le visiteur pourra admirer le premier tableau entré au Séminaire de Québec, en 1752, un *Repos de la Sainte Famille durant la fuite en Égypte* attribué à Jean Restout. Don du Séminaire des missions étrangères de Paris, l'œuvre accrochée au-dessus du maître-autel de la chapelle extérieure fut sérieusement endommagée lors de l'incendie qui détruisit la chapelle, en 1888. Restaurée en 1909, elle nécessiterait de nouveaux travaux de restauration.

Le visiteur découvrira aussi une œuvre spec-

taculaire de l'atelier des Levasseur, un tabernacle en bois doré daté de 1757, inspiré de modèles français avec ses motifs végétaux de style rocaille. Cette œuvre est présentée en primeur depuis sa restauration récente, qui a pris pas moins de 11 ans.

L'orfèvrerie est également à l'honneur, avec plusieurs pièces françaises très rares, dont certaines du XVII^e siècle, d'autres commandées à des orfèvres locaux comme François Ranvozyé (1739-1819) et Laurent Amiot (1764-1839). Le conservateur Vincent Giguère explique qu'à l'occasion de la préparation de l'exposition, plusieurs ensembles d'orfèvrerie religieuse ont pu être enfin reconstitués grâce à l'étude détaillée des poinçons identifiant les artisans.

La collection Joseph Légaré

Dans la section suivante, consacrée à la pinacothèque, le visiteur peut se faire une idée de la collection extraordinaire léguée au séminaire en 1874 par la succession du peintre Joseph Légaré (1795-1855), lui-même collectionneur averti. Parmi elles, une œuvre exceptionnelle: *Les ermites de la Thébaidé* (1786) de Laurent Guillot. Au moment de son installation dans la chapelle extérieure du Séminaire, cette œuvre avait été coupée en deux parties. La récente restauration a permis de les réunir et de découvrir la signature de l'artiste et la date d'exécution.

Une autre rareté «révélée» au public est l'estampe *La Sainte Face*, de Claude Mellan (1598-1688), considérée comme une prouesse technique. En un seul trait de burin gravé de façon concentrique, l'artiste réussit à tracer avec une fi-

nesse incroyable le visage du Christ imprimé sur le voile de sainte Véronique.

La dernière partie de l'exposition est consacrée aux artistes québécois, d'Antoine Plamondon et Théophile Hamel à Ozias Leduc, Jean Paul Lemieux et Alfred Pellan. Les artistes d'ici n'ont été «admis» au musée du Séminaire de Québec qu'au début des années 1960. Leurs œuvres devaient auparavant se contenter des corridors, des salles de repos et des dortoirs de l'établissement! Une petite salle de l'exposition est entièrement consacrée aux œuvres de Suzor-Coté (1869-1937), dont la famille avait légué au musée un fonds de quelque 200 pièces.

Le parcours de l'exposition est grandement simplifié par un carnet de visite, qui commente chaque œuvre exposée. L'accrochage est aéré, et le contact intime avec les œuvres facilité par un design discret et original.

L'exposition *Révolutions* est un *must* à Québec dans les prochains mois.

Collaborateur
Le Devoir

RÉVÉLATIONS: L'ART POUR COMPRENDRE LE MONDE

Au Musée de l'Amérique française
2, Côte de la Fabrique, Québec
Jusqu'au 15 mars 2015

D Voir aussi: Une galerie de photos consacrée à la collection du Séminaire de Québec. ledevoir.com

HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

c'est le silence radio, ont confirmé plusieurs personnes nommées sur ce comité ministériel.

Selon nos informations, une formation restreinte de membres de la Coalition pour l'histoire, faite notamment des historiens Eric Bédard et Robert Comeau, sera toutefois reçue par la ministre de l'Éducation le 12 mars prochain pour présenter sa stratégie. «On a demandé une rencontre, car on constatait que dans notre programme et la plateforme du Parti québécois, il est question du renforcement de l'histoire du Québec et de changer le libellé du cours. Nous, on a quelques idées sur ce sujet-là, et on s'est dit qu'on allait leur faire des propositions», a confirmé au *Devoir* Eric Bédard, professeur à la Teluq.

Dans le document qu'elle présentera à la ministre et dont *Le Devoir* a obtenu copie, la Coalition prône la création d'un «petit» groupe de travail composé de «cinq historiens, relevant directement de la ministre» auquel on pourrait adjoindre un sous-ministre, qui procéderait à un examen des programmes, les validerait auprès des enseignants et produirait un rapport au plus tard à l'automne 2013.

Ce groupe ne devra pas être sous la gouverne du ministère de l'Éducation, pas plus qu'il ne devra être composé de gens aux opinions diverses, sans quoi la Coalition n'y participera pas, a averti cette dernière. «Nous ne croyons pas que cet objectif puisse être atteint en confiant cette analyse, sur la base d'un mandat trop large et trop imprécis, à un comité placé sous la gouverne de ressources du ministère de l'Éducation qui ont présidé à l'actuelle «dénationalisation» de l'enseignement de l'histoire et composé de personnes d'opinions divergentes dont certaines nient même l'existence d'une nation québécoise et d'une histoire nationale. Une telle approche est, à notre avis, condamnée à l'échec et la Coalition pour l'histoire ne saurait s'y associer», peut-on lire dans le document.

Eric Bédard ne nie pas vouloir s'éloigner du ministère, responsable de la «réforme catastrophique» des programmes d'histoire en 2006. «C'est le ministère qui l'a faite. Il n'y a eu aucun leadership politique du Parti libéral qui a laissé faire ça en vase clos. Si le ministère veut refaire le coup de 2006, je n'ai pas de temps à perdre.»



Marie Malavoy

Une démarche «outrageante»

Cette démarche de la Coalition pour l'histoire ne fait pas l'affaire de tous. Jocelyn Létourneau, professeur au Département d'histoire de l'Université Laval, la juge «outrageante». «C'est un mépris, pas juste pour moi, mais pour tous les membres du comité», a-t-il dit, affirmant n'avoir rien su de cette rencontre la semaine prochaine de la Coalition avec M^{me} Malavoy. «La ministre va peut-être nous arriver en nous disant que notre groupe de travail est fini. Elle va le saborder après avoir eu la représentation de la Coalition.»

M. Létourneau, dont la réputation le met dans le camp des fédéralistes, constate que la Coalition ne semble pas privilégier une diversité de points de vue. «J'ai l'impression qu'on est en présence de personnes qui pensent que si on ne perçoit pas l'histoire comme eux, on est nécessairement contre eux. Cette dichotomie est inacceptable, a-t-il lancé. On ne peut pas réfléchir sur ce que sera l'avenir de l'histoire au Québec, dans une société démocratique ouverte et plurielle, sans la considérer aussi sur le plan des idées et des idéologies.»

L'historien ne s'étonne pas que la Coalition ait l'oreille attentive de la ministre. «Il n'y a pas de surprise là. Mais pourquoi faire du théâtre en impliquant des gens de bonne foi dans le comité si on va le dissoudre par la suite», a dit M. Létourneau, agacé. «On ne peut pas réformer la réforme en *catimini* en acceptant les recommandations d'une coalition. La réforme du programme d'histoire, ça s'est étendu sur pratiquement 15 ans et on va jeter tout cela à l'eau? C'est pas sérieux!»

Pour lui, le gouvernement fait de l'improvisation dans le dossier. «Je ne sais pas quelles sont les raisons ou les logiques qui président à la démarche du ministère, mais on peut s'interroger sur le caractère improvisé de la chose actuelle», a-t-il ajouté.

La Coalition pour l'histoire, qui a aussi rencontré en décembre dernier le ministère de l'Enseignement supérieur, recommande à la ministre, notamment, de bonifier la formation des futurs enseignants d'histoire au secondaire, d'enseigner chronologiquement l'histoire sur deux ans (la 3^e et la 4^e secondaire) et de renommer ce cours «Histoire du Québec et du Canada». Surtout, elle souhaite que le programme soit revu de façon à privilégier la connaissance politique de l'histoire nationale du Québec, en mettant l'accent sur la rébellion des Patriotes, par exemple.

«[Ce qu'on propose], c'est pas pour faire, comme ça a été dit avant nous, le bréviaire du petit nationaliste. C'est pour mieux faire connaître toutes les dimensions de l'histoire politique du Québec, avec différents points de vue, a indiqué M. Bédard. Je n'ai aucune idée de ce qui va arriver. On va commencer par rencontrer la ministre et expliquer notre point de vue. C'est au gouvernement de jouer.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390